

Rencontre Laagab - presse sportive

PRIORITÉ À LA PROMOTION DE LA PERFORMANCE DES MÉDIAS

Page 8

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7807 - SAMEDI 3 FÉVRIER 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ATTAF REMET UN MESSAGE DE TEBBOUNE À SAÏED

Renforcement de «l'entente politique»

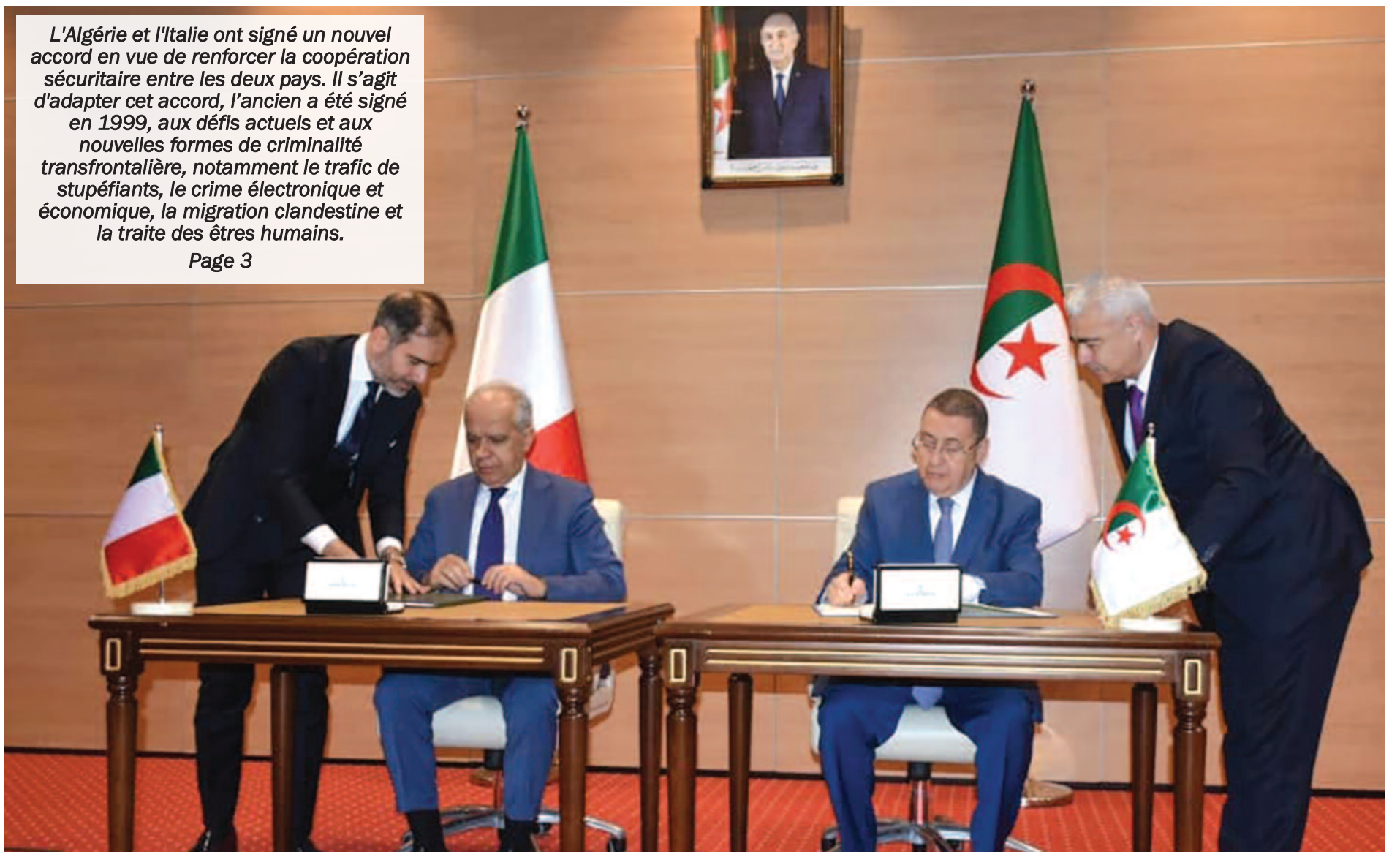
Page 3

ALGÉRIE - ITALIE

NOUVEL ACCORD SUR LA COOPÉRATION SÉCURITAIRE

L'Algérie et l'Italie ont signé un nouvel accord en vue de renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays. Il s'agit d'adapter cet accord, l'ancien a été signé en 1999, aux défis actuels et aux nouvelles formes de criminalité transfrontalière, notamment le trafic de stupéfiants, le crime électronique et économique, la migration clandestine et la traite des êtres humains.

Page 3



PÉTROLE

L'Algérie disposée à poursuivre la baisse de sa production

Page 2

FACE AUX ATTAQUES DES LOBBIES DU MÉDICAMENT

Aoun défend la qualité de la production nationale

Page 4

RÉVISION DES PROGRAMMES SCOLAIRES

Les assurances de Belabed

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ENERGIE ET MINES

Les opportunités de coopération algéro-turque

L'ALGÉRIE et la Turquie veulent élargir leur coopération dans les domaines de l'énergie et des mines. C'est dans cette optique que le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu le président d'Eti Bakir, filiale du Holding turc Cengiz, Seref Cengiz avant-hier, jeudi, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les voies de coopération bilatérale dans les secteurs énergétique et minier. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres des deux parties au siège du ministère, a porté sur les relations de coopération algéro-turques dans les domaines de l'énergie et des mines, ainsi que les opportunités de travail et d'investissement entre les entreprises du secteur et les filiales relevant du Holding turc, notamment en termes d'infrastructures industrielles énergétiques et minières et des énergies renouvelables (EnR), selon la même source.

A cette occasion, le ministre a présenté la stratégie du développement du secteur reposant sur les investissements dans différents domaines à l'instar des EnR et des nouvelles énergies, mettant en avant les importantes opportunités d'investissement et de coopération en Algérie en matière de recherche, d'exploration, d'exploitation et de transformation des ressources minières ferreuses et non ferreuses.

Cette stratégie intervient, selon le ministre «dans le cadre d'un climat d'investissement idoine assuré par la nouvelle loi sur l'investissement, outre les bonnes relations établies entre les entreprises du secteur et les sociétés turques dans ce domaine», selon la même source.

De son côté, M. Cengiz a affiché le grand intérêt accordé par le Holding et ses filiales à l'investissement en Algérie, notamment en matière d'exploitation et de transformation des ressources minières, les EnR, la réalisation des infrastructures et la fabrication locale du matériel à travers des projets de partenariat mutuellement bénéfiques.

Dans ce cadre, des cadres du secteur minier ont tenu une première rencontre avec les responsables du Holding «Cengiz», en vue d'approfondir les concertations et définir des projets concrets en matière d'exploitation minière, conclut le communiqué.

M. B.

RÉUNION DE L'OPEP+

L'Algérie disposée à poursuivre la baisse de sa production

L'Algérie est prête à poursuivre la baisse de sa production pétrolière au-delà du 31 mars prochain, en concertation avec les autres pays de l'Opep+, afin de faire face aux évolutions du marché mondial. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué.



Engagement pour l'équilibre du marché pétrolier.

«Au-delà du 31 mars 2024 et en concertation avec ses partenaires de la Déclaration de Coopération (DoC), l'Algérie est disposée à tout moment à poursuivre l'effort additionnel et à prendre les dispositions nécessaires supplémentaires si les conditions du marché pétrolier le réclament», est-il souligné dans le communiqué. L'Algérie avait procédé volontairement à une réduction additionnelle de sa production de 51 000 barils par jour, à partir du 1er janvier 2024, pour une période initiale de trois mois, et ce, conformément à l'engagement pris le 30 novembre 2023.

«La mise en œuvre de cette décision témoigne de l'engagement continu de l'Algérie envers la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier mondial», a souligné le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Cette position de l'Algérie a été affirmée à l'occasion de sa participation aux travaux de la 52e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) par visioconférence. Au cours de cette réunion, les ministres ont discuté de la situation actuelle du marché pétrolier mondial, ainsi que de ses perspectives à court terme.

Les membres du Comité ont évalué le respect des engagements de limitation de la production des pays de l'OPEP+ pour le mois de décembre 2023. A cette occasion, Mohamed Arkab a précisé que les pays de l'OPEP+ surveillent, attentivement et de manière constante, l'évolution du marché pétrolier international, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur ses fondamentaux. Il a souligné les risques liés à la croissance économique mondiale, en particulier le ralentissement de l'activité dans les pays industrialisés et le rebond modéré dans les pays émergents. Ces facteurs pourraient avoir un impact sur la demande de pétrole malgré une offre largement disponible sur le marché.

Dans le but d'atténuer les distorsions entre l'offre et la demande et d'atteindre l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier, des décisions ont été prises le 30 novembre dernier par les pays de l'OPEP+. Ces mesures visent à ajuster la production tout au long de l'année en cours.

Pour rappel, le ministre de l'Energie et des Mines, a déjà évoqué en décembre dernier, la possibilité de prolonger la réduction volontaire et supplémentaire de la production algérienne de pétrole brut, en cas de nécessité, afin d'atténuer les volatilités sur le marché international.

«L'OPEP et ses partenaires de la Déclaration de Coopération demeurent extrêmement vigilants et attentifs à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier à court terme. En cas de nécessité, il n'est pas exclu la possibilité d'une prolongation des réductions volontaires au-delà du premier trimestre 2024», a-t-il souligné.

Les pays de l'OPEP+ ont approuvé des réductions de 2,2 millions de barils/jour lors de la 36e réunion ministérielle, tenue au début du mois de décembre dans l'objectif de soutenir la stabilité et l'équilibre des marchés pétroliers.

L'Arabie saoudite, la Russie et le Kazakhstan ont confirmé leur engagement en faveur de la stabilité du marché pétrolier mondial au cours du premier trimestre 2024, en maintenant leurs réductions volontaires de production, selon les déclarations officielles des pays concernés. Le Kazakhstan s'est également joint à cette initiative en déclarant une réduction de 82 000 bpj pour le premier trimestre 2024, selon l'agence Interfax.

Cependant, le communiqué publié sur le site de l'OPEP à la suite de la réunion ne fait pas état d'une décision commune concernant la réduction totale de l'offre de pétrole. Chaque pays participant à l'OPEP+ a annoncé individuellement ses décisions volontaires de réduire la production pendant le premier trimestre de l'année.

Une autre annonce importante est l'adhésion du Brésil à la charte de coopération de l'OPEP+, prévue pour janvier 2024. Cette décision renforce la collaboration internationale dans le secteur pétrolier, soulignant l'importance de l'unité pour faire face aux défis du marché.

La prochaine réunion ministérielle, impliquant à la fois les membres de l'OPEP et les pays non-OPEP, est programmée pour le 1er juin 2024 à Vienne, en Autriche.

Meriem Djouder

PRÉVUE AU DEUXIÈME SEMESTRE 2024

Vers la diversification des produits sidérurgiques

LES PRODUITS sidérurgiques en Algérie connaîtront une plus grande diversification à partir du deuxième semestre de 2024, notamment grâce aux projets d'expansion prévus au niveau des complexes de Tosyali et de Bellara. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par Ali Talbi, vice-président du Conseil de la nation, M. Aoun a expliqué que «le complexe de Tosyali à Oran sera opérationnel au deuxième semestre pour la production de fer plat destiné notamment aux industries de l'emballage, de l'automobile et de l'électroménager, couvrant ainsi 80% des besoins du marché national de ce type de produit, avant que le complexe de Bellara à Jijel ne le rejoigne au premier semestre de 2025 pour produire ce type de fer».

Une étude de faisabilité est actuellement en cours pour étendre le projet du complexe de Bellara afin d'augmenter sa capacité de production à 4 millions de tonnes par an, en diversifiant les produits, notamment le fer plat, selon la réponse du ministre à la question d'un membre du Conseil de la nation, sur les investissements du complexe sidérurgique. Le complexe de Bellara, fruit d'un partenariat algéro-qatari, est l'un des plus grands complexes industriels en Algérie et en Afrique dans la production de fer à béton, de bobines de fil d'acier et de moules en fer, selon le même responsable.

Le complexe est entré en phase d'exploitation avec une capacité de production de 2,5 millions de tonnes/an dans une première étape, avec 1.380 postes d'emploi directs et 5.000 postes indirects. Qualifiant la performance du complexe de bonne, le ministre a souligné que ses capacités de production étaient estimées en 2023 à plus de 1,6 million de tonnes avec une valeur à l'exportation de plus de 400 millions de dollars. Concernant la problématique liée à la hausse des prix de certains produits sidérurgiques, le ministre a expliqué qu'elle était due à une mauvaise distribution, affirmant que toutes les procédures nécessaires ont été prises pour remédier à cette situation.

A la question d'un autre membre, sur le projet du secteur de l'Industrie à Médéa, le ministre a souligné que les zones industrielles situées dans cette wilaya avaient bénéficié de 4 opérations de réhabilitation pour un montant global de 351,21 millions DA, affirmant que les travaux d'aménagement de la nouvelle zone sur l'axe de la voie express connaîtront un taux d'avancement satisfaisant dans deux mois.

S. N.

ALGÉRIE - ITALIE

Nouvel accord sur la coopération sécuritaire

L'Algérie et l'Italie ont signé un nouvel accord en vue de renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays. Il s'agit d'adapter cet accord, l'ancien a été signé en 1999, aux défis actuels et aux nouvelles formes de criminalité transfrontalière, notamment le trafic de stupéfiants, le crime électronique et économique, la migration clandestine et la traite des êtres humains.



Merad et Piantedosi lors de la signature de l'accord.

L'accord a été signé avant-hier au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad et son homologue italien, M. Matteo Piantedosi. Au terme de la cérémonie de signature, M. Merad a affirmé que cet accord «traduit concrètement la volonté sincère du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et de son homologue italien, M. Sergio Mattarella, exprimée lors des visites échangées au cours des dernières années, et vise à relancer la coopération entre les deux pays qui entretiennent des relations historiques profondes marquées par des liens de bon voisinage et une coopération dans plusieurs domaines».

Il a souligné que dans le nouvel accord, une clause a été introduite, concernant «la coordination des efforts de lutte contre le trafic de drogue et de produits psychotropes, la traite des êtres humains, la migration clandestine et le crime électronique et économique», outre «la sécurisation des infrastructures».

En vertu de cet accord, il a été procédé également «au renforcement de la coopération entre les corps de la police et de la Protection civile des deux pays», en «assurant la coordination continue et l'évaluation de l'efficience des activités communes». Saluant les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP) et les autres corps de sécurité dans la lutte contre la criminalité et la migration clandestine, M. Merad a souligné que ce nouvel accord avec l'Italie est «très important», compte tenu, a-t-il dit, de «la situation stratégique de l'Algérie qui fait d'elle le portail de l'Afrique, et de l'Italie, considérée comme le portail de l'Europe», en sus «de la coopération étroite et fructueuse entre les corps de la police et de la Protection civile des deux pays».

Le ministre a, par ailleurs, salué «le soutien de l'Italie à l'Algérie durant la glorieuse Guerre de libération nationale et la période difficile qu'elle a traversée dans les années 90», relevant «une convergence de vues entre les deux parties en matière de lutte contre la criminalité dans toutes ses formes».

A son tour, le ministre italien a indiqué que cet accord est d'une «extrême importance», à même d'offrir «un large cadre de coopération entre les corps de sécurité et de la police des deux pays pour faire face aux différents crimes graves», ajoutant qu'il a été convenu «de la mise en œuvre rapide de cet accord sécuritaire».

Le ministre italien a en outre salué «le professionnalisme des corps de la police et de la Protection civile de l'Algérie», louant également «les efforts consentis par l'Algérie dans la lutte contre la criminalité dans toutes ses formes». M. Piantedosi a mis en avant «l'amitié profonde et la coopération étroite» entre les deux pays, qualifiant l'Algérie de «partenaire important pour l'Italie dans tous les dossiers stratégiques, notamment dans la région de la Méditerranée».

Par ailleurs, dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre italien a indiqué que la rencontre lui a permis d'écouter «les vues et analyses du président de la République sur les questions d'intérêt commun», se félicitant du niveau des relations d'amitié algéro-italiennes qui s'étendent sur «des dizaines d'années» et reposent sur une «vision commune».

Mohamed K.

ATTAF REMET UN MESSAGE ÉCRIT DE TEBBOUNE AU PRÉSIDENT TUNISIEN

Renforcement de «l'entente politique»

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu, hier, par le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

A cette occasion, M. Attaf a remis un message écrit du Président Tebboune à son homologue tunisien, a indiqué un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères. A l'issue de l'audience que lui a accordée Kaïs Saïed, M. Attaf a affirmé que le Président Tebboune veille à maintenir un contact permanent et une coordination continue avec le Président tunisien, dans le cadre «de leurs démarches inlassables pour promouvoir réellement les relations algéro-tunisiennes à des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts des deux pays, de la région et du voisinage régional», a précisé la même source.

Le ministre a souligné que sa visite en Tunisie intervient dans le contexte d'une dynamique très positive qui marque les relations algéro-tunisiennes. Il a ajouté que cette rencontre a été «une précieuse occasion» en vue de mettre en avant les étapes qualitatives franchies ensemble par les deux pays durant ces quatre dernières années, sous la direction éclairée des deux Présidents.

M. Attaf a aussi exprimé sa conviction que «l'Algérie et la Tunisie avancent à pas sûrs sur la bonne voie et vont dans la bonne direction vers la valorisation des opportunités de coopération et de complémentarité, ainsi que la consolidation de la cohésion sociale entre les deux peuples».

Le diplomate algérien a également mis en avant «le renforcement de l'entente politique en vue d'exercer une influence aux niveaux régional et international».

Au terme de l'audience, le ministre Attaf a renouvelé ses remerciements au président tunisien «pour l'accueil, le message d'amitié et de fraternité et les idées dont il l'a chargé de transmettre à son frère le Président Abdelmadjid Tebboune», conclut le communiqué. Ahmed Attaf a été accueilli, jeudi à son arrivée à Tunis, par le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mounir Ben Réjiba.

Cette visite «s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la volonté des dirigeants des deux pays frères de valoriser l'élan important que connaissent les relations algéro-tunisiennes et de fournir tous les moyens de soutien pour réaliser leur vision ambitieuse visant à donner un caractère exemplaire à ces relations stratégiques, au service des intérêts des deux peuples frères, ainsi que des objectifs de sécurité, de stabilité et de prospérité dans la région», a souligné le ministère des Affaires étrangères. Il convient de rappeler qu'une feuille de route visant à promouvoir le développement socio-économique des régions frontalières algéro-tunisiennes a été adoptée, à Alger, la semaine dernière, lors de la clôture de la première session de la Commission bilatérale pour le développement de ces régions.

Cette feuille de route comprend sept axes principaux dont notamment le renforcement de la sécurité des régions frontalières, la prévention des incendies de forêt, la promotion des échanges commerciaux et économiques, le développement des chaînes de valeur dans l'agriculture et l'élevage et la création d'une zone de libre-échange commune l'établissement de zones d'activités économiques communes. Il s'agit également de la réactivation des liaisons terrestres et ferroviaires entre les régions frontalières pour faciliter les déplacements et les échanges commerciaux. De plus, la feuille de route comporte des programmes de formation et d'échange de connaissances dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de la pêche pour renforcer les compétences locales et favoriser le développement économique.

Sihem Bounabi

REBIGA AU CONSEIL NATIONAL DE L'UGCAA

«La mémoire, ciment du peuple algérien»

LE MINISTRE des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a affirmé, jeudi, que la mémoire nationale demeurera le «ciment» à même de consolider l'unité du peuple algérien.
S'exprimant à l'ouverture de la 5e session ordinaire du Conseil national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), il a indiqué que l'UGCAA, fondée en 1956, «a toujours été une école de lutte et de patriotisme depuis qu'elle a répondu favorablement en 1957 à l'appel du Front de libération nationale (FLN) à une grève générale, gravant ainsi son nom en lettres d'or sur les pages de l'histoire».
«De tels évènements renforcent les sentiments d'appartenance à cette terre pure», a estimé le ministre, soulignant que la mémoire nationale «demeurera le ciment de l'unité et de la cohésion du peuple algérien». La célébration de l'anniversaire de la grève des huit jours en 1957, poursuit le ministre, est «une occasion pour se remémorer les gloires et les hauts faits des enfants du peuple algérien contre l'occupation, mais aussi pour en tirer des valeurs de noblesse et d'attachement à la terre et au serment fait à la patrie». Il a affirmé que cette grève historique avait été une étape décisive ayant démontré la cohésion de la société et des travailleurs sous la bannière de l'Armée et du Front de libération nationale, soulignant que le peuple algérien était aujourd'hui en droit «de s'enorgueillir des réalisations de l'Algérie et de la politique clairvoyante des hauts dirigeants du pays d'aller de l'avant pour édifier une Algérie nouvelle».
Il a, à cet égard, indiqué que l'Etat «a mobilisé tous les moyens disponibles pour concrétiser sa stratégie, franchissant ainsi, en trois ans, de grands pas sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», ajoutant qu'il «évolue à pas sûrs pour mettre en œuvre le projet du développement durable». M. Rebiga a estimé que ces efforts et initiatives «exigent plus que jamais le renforcement de la cohésion nationale afin de mener à bien le processus d'édification de l'Algérie nouvelle», soulignant que «les résultats positifs obtenus à tous les niveaux témoignent de la capacité de notre pays de faire renaissance».

S. N.

FACE AUX ATTAQUES DES LOBBIES DU MÉDICAMENT

Aoun défend la qualité de la production nationale

La bonne qualité des médicaments fabriqués en Algérie et vendus à des prix raisonnables est à l'origine d'une campagne de dénigrement acharnée lancée par certains laboratoires étrangers. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Le ministre a assuré, jeudi à Alger, que les médicaments fabriqués en Algérie, notamment les génériques, sont de très haute qualité, d'où cette «campagne acharnée orchestrée par certains laboratoires étrangers ciblant les médicaments localement fabriqués», et ce particulièrement du fait que la production locale a atteint un taux de 72 % de couverture des besoins du marché des médicaments. Il a ajouté que le secteur de la production pharmaceutique s'emploie actuellement à garantir des médicaments de qualité à un prix réduit pour préserver le pouvoir d'achat.
M. Aoun a souligné que cette campagne, lancée il y a deux mois, a également été nourrie par l'affluence des citoyens sur les médicaments produits localement, entraînant ainsi «l'augmentation du chiffre d'affaires des laboratoires locaux contre une baisse de celui des laboratoires étrangers».
Afin de contrer les tentatives de porter atteinte à l'image de la production locale, le premier responsable du secteur du médicament a plaidé pour une «conjugaison de tous les efforts», et ce afin «de permettre au secteur de la production pharmaceutique en Algérie de poursuivre son développement et ses progrès», a-t-il insisté.
S'exprimant sur les mesures prises par le ministère en ce qui concerne la qualité des médicaments fabriqués localement, le ministre a assuré, lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation,



Ali Aoun.

que la commercialisation de tout médicament en Algérie se fait après son enregistrement par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), qui est l'organisme légalement habilité à effectuer le contrôle et l'expertise des médicaments avant leur approbation.
M. Aoun a expliqué que la production de médicaments ne peut être assurée que par des établissements pharmaceutiques agréés par les services du ministère, conformément aux bonnes pratiques de fabrication et aux normes internationales en vigueur. M. Aoun a rappelé que l'enregistrement de tout médicament auprès de l'ANPP passe par plusieurs étapes, dont l'évaluation des différents éléments du dossier pharmaceutique, partant des matières premières jusqu'au produit final, ainsi que l'approbation par le laboratoire de contrôle de la qualité relevant de l'établissement pharmaceutique fabricant.
Les étapes d'enregistrement du médicament comprennent également le contrôle de la qualité du produit final sur le site de l'établissement pharmaceutique, avec l'élaboration d'un certificat de conformité avant que le comité d'enregistrement des produits pharmaceutiques ne donne son avis sur le dossier d'enregistrement, et enfin l'élaboration de la décision d'enregistrement.
M. Aoun a fait savoir que l'Algérie est l'un des pays qui exercent un contrôle strict sur la qualité des médicaments fabriqués localement. «Il n'est en aucun cas permis de commercialiser des médicaments qui ne répondent pas aux exigences de qualité, d'efficacité et de sécurité», a-t-il ajouté.
En ce qui concerne la contrebande de certains médicaments vers certains pays voisins, le ministre a expliqué qu'afin de contrer ce phénomène, des accords entre l'Algérie et ces pays permettaient d'offrir certains médicaments en tant que dons, notamment au Niger.
Il convient de rappeler que M. Aoun a, à de nombreuses reprises, défendu la production nationale de l'industrie pharmaceutique face aux tentatives de sape des lobbies des laboratoires pharmaceutiques étrangers, révélant leur arrière-pensées de vouloir accaparer le marché national.
Durant l'été dernier, lors de la crise des produits anesthésiants dentaires, il avait mis à nu les pratiques de certains lobbies qui voulaient imposer leur anesthésiant, lequel valait le triple des concurrents en termes de prix.
En outre, dès son installation à la tête du département de l'industrie pharmaceutique, M. Aoun a pointé du doigt les lobbies du médicament qui tentent de freiner le développement de l'industrie pharmaceutique algérienne.
Il avait affirmé que «quand on essaye de développer le tissu industriel local, cela ne plaît pas à ceux qui ont le monopole de l'importation. En Algérie, nous concevons cela et nous le combattons avec nos moyens».

Sihem Bounabi

PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

Un enjeu stratégique

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé que la mise du foncier agricole à la disposition de personnes incapables de l'exploiter avec compétence affectait la souveraineté alimentaire, soulignant l'importance de le protéger par toutes les voies possibles.
M. Boughali a expliqué, jeudi dernier, que «la mise des terres agricoles à la disposition de ceux qui ne sont pas capables de les exploiter de manière efficace, que ce soit par acte de propriété ou location, constitue un gaspillage de ressources productives et des pertes matérielles irrécupérables». M. Boughali s'exprimait à l'occasion d'une journée parlementaire organisée par la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement sous le thème «Foncier agricole, une approche réaliste du principe de ''la terre à ceux qui la travaillent''». Le président de l'APN a souligné que la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires reste un problème et, «le plus grave, c'est qu'elle compromet la souveraineté alimentaire».
Après avoir appelé à la préservation et à la protection des terres agricoles, ainsi qu'à envisager toutes les voies possibles pour les protéger de toute forme de «dégradation ou de gaspillage», M. Boughali a affirmé que ces terres sont une ressource de production et un «dépôt stratégique» d'aliments, soulignant l'importance de proposer davantage de solutions pour remédier à la situation actuelle du foncier agricole, qui devrait être mis exclusivement à la disposition des véritables investisseurs. Il a salué les efforts déployés par l'Algérie pour «réaliser un modèle de développement permettant au secteur agricole de changer le visage de notre politique économique, d'être sa locomotive et de renforcer l'un des aspects les plus importants de la souveraineté et de la sécurité nationales».
Il a également salué la bonne gouvernance à travers laquelle l'Algérie aspire à une bonne gestion et une exploitation idoine du foncier agricole, de même que son attachement à orienter les investissements de façon croissante vers les filières stratégiques, en accélérant la prise en charge des préoccupations des investisseurs aussi bien administratives que financières avec l'adoption de solutions pilotes proposées par les spécialistes scientifiques et administratifs et les praticiens eux-mêmes. La protection des terres agricoles est mentionnée dans la Constitution ainsi que dans les textes juridiques encadrant le foncier agricole, à l'instar de la loi relative à l'accession à la propriété foncière agricole, la loi déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et la définition des droits et obligations des producteurs, la loi portant orientation foncière et la loi définissant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat.
Dans ce sens, M. Boughali a indiqué que certains de ces textes dataient de nombreuses années et qu'il était nécessaire d'en reconsidérer certains, afin de les actualiser et de les adapter à la réalité dans laquelle nous vivons aujourd'hui.
Il a rappelé l'intérêt que porte le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au foncier agricole, en mettant en place un plan d'urgence visant l'actualisation de l'agriculture, qui s'est traduit, a-t-il ajouté, par l'ordonnance portant régularisation de la situation des agriculteurs exploitant, depuis des générations, des terres relevant du domaine privé de l'Etat sans titres, outre sa décision visant la régularisation définitive du dossier relatif à la mise en valeur des terres agricoles d'ici à janvier 2024 et l'octroi d'actes de propriété, en sus d'autres décisions qui s'inscrivent toutes dans le cadre du développement du secteur.
Dans ce contexte, M. Boughali a fait savoir que l'Algérie était en passe d'élaborer «une vision prospective» pour le secteur agricole qui, a-t-il dit, présente de nombreux défis. «Nous ne saurons envisager une sécurité alimentaire durable et une amélioration économique qui fait sortir l'Algérie de l'ère de l'importation vers de nouvelles perspectives d'exportation qu'avec la pleine disponibilité du foncier agricole», a-t-il expliqué. Il a mis l'accent sur l'importance d'assurer des compétences techniques pour le secteur, en vue d'encourager l'innovation et l'initiative visant à développer l'investissement dans l'agriculture, en plus de permettre aux porteurs de projets d'exploiter le foncier agricole à travers différents cadres juridiques.

Rim Boukhari

RÉVISION DES PROGRAMMES SCOLAIRES

Les assurances de Belabed

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, s'est à nouveau exprimé quant à la révision des programmes scolaires. Il a affirmé que le Conseil national des programmes (CNP), installé en 2021, s'attelle à revoir les programmes scolaires suivant un calendrier «étudié» par le ministère.



Abdelhakim Belabed.

Se voulant rassurant, M. Belabed a indiqué, lors d'une séance plénière jeudi à l'APN, consacrée aux questions orales, que cette révision s'effectue conformément à la loi d'orientation sur l'éducation nationale et que la révision générale des programmes et du guide référentiel pour établir les programmes adoptés tire ses fondements de la Constitution.

Le ministre a, dans le même contexte, tenu à relever que le Conseil national des programmes est composé de spécialistes et d'experts universitaires dans le domaine de l'éducation ainsi que d'organismes spécialisés tels que le Haut Conseil islamique, le Haut Conseil de la langue arabe, le Haut-Commissariat de l'amazighité et le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, soulignant qu'il s'attelle à revoir les programmes scolaires pour les mettre au diapason de l'étape nouvelle que connaît la société algérienne et des développements scientifiques et technologiques accélérés.

Répondant à une question sur la problématique de l'enseignement de l'anglais en parallèle avec le français, et la confusion que cela pourrait provoquer parmi les élèves du cycle primaire, Abdelhakim Belabed a confirmé que l'approche utilisée dans l'enseignement de ces deux langues étrangères au niveau de l'enseignement primaire a été formulée sur une base qui permet d'éviter toute confusion chez l'élève.

Le ministre a estimé que l'enseignement précoce des langues étrangères permet aux élèves de doubler l'équilibre linguistique qu'ils acquièrent et de l'enrichir grâce à la conversion linguistique qu'ils effectuent automatiquement et spontanément à partir de la langue maternelle.

M. Belabed a fait savoir qu'enseigner les deux langues ensemble permet à l'élève de découvrir les styles linguistiques qui distinguent chaque langue et d'absorber rapidement les différences qu'il remarque dans les structures linguistiques et les syllabes phonétiques particulières.

Selon lui, l'enseignement des deux langues augmente également la capacité des élèves à apprendre facilement des langues étrangères, ce qui améliore leur capacité de mémorisation et leur imagination à cet âge précoce, ce que confirment la psychologie du développement et toutes les études éducatives et pédagogiques.

Dans le même contexte, M. Belabed a expliqué que le programme d'enseignement de la langue anglaise au niveau du cycle primaire se concentre principalement sur le développement des compétences en communication ainsi que sur la compréhension et la production du discours oral, à condition qu'il évolue de manière progressive et équilibrée vers le développement des compétences pour comprendre et produire une production écrite dans le cadre du volume horaire consacré à l'enseignement de cette matière.

Lynda Louifi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Deux accords de partenariat signés à Blida

LA DIRECTION de la formation et de l'enseignement professionnels de Blida a organisé une rencontre portant sur les relations entre la formation professionnelle et les partenaires économiques. Dans ce cadre, deux accords de partenariat ont été signés. Sous le slogan «La formation professionnelle et la coopération économique : horizon et perspectives», des opérateurs économiques, les directeurs de l'exécutif et les P/APC ont assisté à la rencontre, en présence du secrétaire général de la wilaya et du P/APW. Dans son intervention, le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels par intérim, M. Adid, a présenté de façon exhaustive la situation de son secteur, tout en spécifiant que celui-ci tend à la promotion de l'économie locale par l'offre d'une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins du marché de l'emploi, notamment ceux exprimés par les opérateurs économiques. Ces derniers ont été appelés pour renforcer les liens avec ladite direction pour mieux dynamiser leurs activités. Pour sa part, le secrétaire général, qui représentait le wali à cette rencontre, a affirmé que la wilaya connaît un développement dans divers domaines économiques, lequel nécessite une main-d'œuvre qualifiée et efficace à même d'intégrer le marché du travail et réaliser une valeur ajoutée. Il a indiqué que le secteur de la formation revêt une grande importance dans ce processus économique car il produit une main-d'œuvre productive de services compatibles avec la demande du marché national, lui permettant de concourir et de s'imposer à tous les niveaux sur la scène économique. Par ailleurs, le directeur de l'emploi a souligné que le taux de chômage dans la wilaya, en l'espace de six mois, est passé de 11,90 % à 10,40 %, et ce grâce aux nouvelles entreprises ayant bénéficié des attestations d'exploitation de la wilaya. En effet, 80 % de ces entreprises sont déjà opérationnelles et ont procédé à divers recrutements.

T. Bouhamidi

UN GUIDE POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'OBÉSITÉ

Une alimentation saine au cœur des mesures préventives

L'ALGÉRIE va œuvrer à lutter contre l'augmentation croissante de l'obésité parmi la population, et ce à travers la mise en place d'une série de mesures réglementaires visant notamment à limiter l'alimentation anarchique. C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux d'une journée consacrée au lancement du guide de prise en charge de l'obésité, le ministre a affirmé, jeudi dernier, que l'obésité représente un véritable problème de santé publique, avertissant que la situation est sur le point de s'aggraver. Il a illustré ses propos en citant les récentes statistiques qui indiquent que la prévalence de l'obésité parmi les Algériens est de 30 % chez les femmes, 14 % chez les hommes et 10 % chez les enfants. Cette augmentation préoccupante de l'obésité, notamment chez les plus jeunes, fait craindre une escalade des maladies associées au surpoids telles que le diabète, l'hypertension artérielle et même le cancer.

Face à ce constat, dans une société où la malbouffe et la sédentarité gagnent du terrain, l'obésité se dresse comme un défi majeur pour la santé publique en Algérie, a assuré M. Saïhi. Le premier responsable du secteur de la santé a souligné la nécessité de revenir à une alimentation équilibrée, riche en fruits et légumes. Il a aussi insisté sur la nécessité de s'éloigner des aliments transformés et riches en sucres ajoutés.

Afin de conforter ses propos, le ministre a expliqué qu'»avant les années 1980, l'Algérie ne connaissait pas le phénomène de l'obésité, parce que le régime alimentaire de cette époque était basé sur une alimentation saine et intégrée, à base de légumes et de fruits, et loin des sucres». Il a précisé que même la farine blanche n'était pas largement consommée à cette époque. En expliquant que les Algériens consommaient de la farine de blé dur et que les légumes constituaient 80 à 90 % de leur alimentation.

De plus, M. Saïhi a pointé du doigt les effets dévastateurs des boissons gazeuses, affirmant qu'»un an après l'ouverture d'une usine d'une célèbre marque de boissons gazeuses en Algérie dans les années 1990, les chercheurs ont constaté une corrélation entre la consommation de ses produits et la prise de poids de la population».

Dans ce sillage, le ministre a souligné l'importance de la jeunesse dans cette lutte, estimant qu'avec un nombre croissant de jeunes touchés par l'obésité, «il est impératif d'investir dans leur santé et leur éducation pour garantir un avenir de leur santé sain».

LA MALBOUFFE, UN DÉFI MAJEUR POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

En outre, le ministre a insisté sur la nécessité d'un programme d'action concret, impliquant tous les secteurs concernés, en l'occurrence ceux de l'agriculture, de l'éducation, en passant par le commerce et l'industrie. Il a également appelé à renforcer les capacités des établissements de santé en matière de nutrition pour une prise en charge efficace des patients obèses. En matière de lutte contre l'obésité, le ministre a expliqué que le gouvernement travaille à publier prochainement un ensemble de textes de lois réglementaires pour réduire les comportements malsains et déterminer la responsabilité de chaque secteur. En sa qualité de président d'honneur de l'Association algérienne de lutte contre l'obésité et les maladies métaboliques, M. Saïhi a ainsi appelé à «œuvrer d'arrache-pied à formuler un texte de loi fixant les responsabilités compte tenu de la recrudescence du phénomène d'obésité».

Pour y parvenir, le ministre a exhorté le président de l'Association algérienne de lutte contre l'obésité et les maladies métaboliques et le directeur général de l'Institut de santé publique (INSP) à «œuvrer, de concert, pour organiser une campagne de sensibilisation aux risques de l'obésité et consacrer un programme d'information avec l'association de la corporation médiatique».

Pour sa part, le directeur général de l'Institut de santé publique, Abderrezak Bouamra, a souligné l'importance de promouvoir la recherche dans le domaine de la santé publique pour lutter contre l'obésité. Il a également mentionné qu'une enquête avait été lancée concernant les enfants scolarisés âgés de 5 à 11 ans, et qu'une deuxième enquête touchera les autres catégories de la société.

Quant au président de l'Association algérienne de lutte contre l'obésité et les maladies métaboliques, Amar Tebaibia, il a souligné l'importance du guide de prise en charge de l'obésité pour aider le personnel de santé et les personnes obèses à traiter cette maladie. Il a également appelé les familles à changer leur régime alimentaire et à pratiquer une activité sportive pour lutter contre l'obésité.

Sihem B.

UKRAINE

LE REMPLACEMENT DE ZALUZHNY PAR BUDANOV ANNONCE-T-IL LE PASSAGE DE GUERRE CONVENTIONNELLE À LA GUERRE INSURRECTIONNELLE ?



Volodymyr Zelensky, le leader ukrainien, serait prêt à remplacer Zaluzhny, le chef des armées, par le chef des renseignements Budanov, alors que son gouvernement se prépare à perdre une guerre qu'il n'a plus les moyens de financer.

Selon des rumeurs qui circulent à Kiev, le président ukrainien Volodymyr Zelensky va limoger le chef de ses forces armées, le général Valerii Zaluzhny.

Zelensky et Zaluzhny sont en désaccord depuis un certain temps. Zelensky utilisera probablement le prétexte des pertes subies à Avdeevka, un bastion militaire ukrainien situé juste au nord de Donetsk. La rumeur veut que Kyrylo Budanov, chef du renseignement militaire, remplace Zaluzhny.

Les rapports de terrain montrent que les Russes ont progressé dans la partie sud de la ville, où ils ont détruit de nombreuses tranchées et fortifications, et l'avancée russe se renforce et s'élargit la force au fur à mesure que de nouvelles troupes sont envoyées au combat.

Il ne fait guère de doute que la Russie va réussir à prendre la ville. L'armée ukrainienne est sans doute capable de retarder les Russes, mais elle n'est pas en mesure de les arrêter. l'Ukraine pourrait envoyer des forces supplémentaires pour augmenter ses chances, mais ce serait aux dépens des autres fronts, où elle se retrouverait alors sous la menace d'une avancée russe.

Avdeevka, quelle que soit son importance, n'est qu'un prétexte pour Zelensky. Il a besoin de personnes loyales autour de lui, car sa situation devient de plus en plus précaire. Ses alliés européens et américains, qui prétendent toujours vouloir lui donner tout ce qu'il veut en armes et en aide financière, ont compris que l'Ukraine n'était pas en capacité de résister à la pression militaire russe.

C'est pourquoi l'Europe est aujourd'hui en proie à la panique et Washington à la recherche d'une nouvelle stratégie. L'Europe pense que si la Russie gagne en Ukraine, comme cela semble désormais probable, elle menacera l'Europe, ce à quoi cette dernière n'est pas préparée.

Les chefs de l'OTAN et les politiciens en Allemagne, en Suède, aux Pays-Bas, en Estonie, en Pologne et ailleurs, réclament à cor et à cri un renforcement des défenses de l'OTAN.

L'exercice militaire de l'OTAN prévu pour fin janvier et qui durera près de cinq mois, vise à démontrer à la Russie que l'OTAN est prête à se battre. Mais il pourrait également montrer aux Russes le meilleur chemin à suivre en cas de conflit.

Les manœuvres de l'OTAN, qui doivent soi-disant réunir 90 000 soldats, ont été baptisées « Steadfast Defender » (Défenseur inébranlable) et sont censées renforcer l'image de solidité de l'OTAN. Les Russes, quant à eux, ont annulé leur grand exercice militaire du nom de Zapad (Ouest). L'Europe a compris le message. La Russie signale qu'elle se concentre sur la formation de ses nouveaux soldats, marins et aviateurs.

L'Europe n'a pas beaucoup de marge de manœuvre, car sa sécurité dépend étroitement des États-Unis. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, et peut-être même bien avant, les Européens se sont concentrés sur les dépenses sociales et ont peu investi dans les programmes de défense.

Pire encore, nombre d'entre eux ont envoyé leurs réserves stratégiques de matériel de guerre en Ukraine, ce qui les laisse avec des entrepôts vides.

Le gouvernement de l'Allemagne, qui avait promis de reconstruire les forces armées du pays sous le slogan Zeitenwende (Tournant), a, en réalité, fait main basse sur le fonds de 108 milliards de dollars pour envoyer de l'argent et des armes à l'Ukraine.

Alors que la Russie semble avoir ordonné à ses entreprises de faire les trois huit pour produire plus d'armements, peu de choses ont été faites en Europe ou aux États-Unis pour augmenter réellement la production.

On y constate, en fait, des pénuries de main-d'œuvre, des problèmes de chaîne d'approvisionnement et des retards de commandes. Sans compter que les États-Unis ont envoyé en Ukraine la plus grande partie du matériel essentiel à la guerre qu'ils avaient en stock, ce qui laisse planer une grande incertitude sur la capacité des États-Unis à sauver l'Europe, à supposer même qu'ils le veuillent.

Indépendamment de la crédibilité, ou de l'absence de crédibilité, d'une menace russe imminente pour l'Europe, les États-Unis sont en train de changer de stratégie car ils se sont rendu compte qu'ils ne peuvent pas gagner une guerre conventionnelle contre la Russie. (Ce qui signifie également qu'ils ne peuvent pas gagner une guerre conventionnelle contre la Chine, ni peut-être même contre l'Iran ou les minuscules Houthis).

Tout cela est clairement visible en Irak, où les bases et les installations américaines sont régulièrement bombardées par les milices iraniennes, sur ordre de Téhéran. L'objectif est que les troupes américaines quittent l'Irak et la Syrie, ce qui démontrerait que les États-Unis ne sont pas fiables et qu'on ne peut pas compter sur eux.

La nouvelle politique à l'égard de l'Ukraine est apparue au cours des derniers mois. Elle est conçue pour faire face à la nouvelle réalité, à savoir que l'Ukraine va perdre la guerre et que le gouvernement ukrainien devra peut-être évacuer Kiev. L'arrivée de Budanov aux commandes, y compris pour le transfert de la capitale de l'Ukraine, probablement à Lviv, est le fondement de cette nouvelle politique.

Sur le plan opérationnel, cela consistera probablement à recourir à des opérations spéciales, des assassinats, des attentats à la bombe et tout autre moyen, y compris éventuellement l'explosion d'un réacteur nucléaire, pour punir les Russes et les déstabiliser.

Zelensky prépare déjà le terrain en affirmant que la Russie va faire exploser un réacteur nucléaire. Les Russes sont sans doute parfaitement conscients que la cible sera un réacteur situé dans l'ouest de la Russie et que ce seront des saboteurs ukrainiens qui se chargeront de la mission.

LES TROIS IMPÉRATIFS DE WASHINGTON

Washington a trois impératifs. Le premier est de pouvoir poursuivre la guerre et continuer à demander de l'argent au Congrès. Il s'agit là d'une tâche difficile, car si l'Ukraine s'effondre, il sera difficile de demander le soutien financier d'une cause perdue.

Mais à vrai dire, l'administration Biden n'espère probablement pas que le Congrès débourse davantage de milliards, surtout s'il est pratiquement certain que ce serait à fonds perdus. Ce qu'ils veulent, c'est pouvoir accuser le Congrès et les Républicains de la défaite de l'Ukraine.

Le deuxième impératif est de maintenir un gouvernement ukrainien pro-occidental en état de fonctionnement, même s'il doit quitter Kiev. Cela signifie également que le gouvernement actuel doit survivre politiquement : si un coup d'État se produit, c'est fini.

Washington doit donc empêcher un effondrement politique. Ce n'est pas une mince affaire, les Ukrainiens sont, à juste titre, mécontents, et même très malheureux car les jeunes et les moins jeunes sont obligés d'aller faire une guerre perdue d'avance et nombre d'entre eux ne rentrent pas chez eux.

Le troisième impératif est de maintenir la Russie hors d'Europe, c'est-à-dire d'empêcher les pays européens de conclure leurs propres accords avec Moscou. Si Kiev disparaît, l'Europe et l'OTAN disparaissent aussi.

Si les Russes parviennent à mettre en place un gouvernement pro-russe à Kiev, les Européens devront trouver une solution concrète pour vivre avec Moscou. L'acteur clé est l'Allemagne et le gouvernement allemand actuel ne veut pas parler à la Russie, du moins pas maintenant. Mais cela pourrait changer dans un avenir proche.

Si l'Ukraine tombe, l'Allemagne devra changer de politique. Pour son gouvernement, le moyen le plus simple de changer de direction serait d'accuser les États-Unis de quelque chose, comme par exemple la destruction du gazoduc Nord Stream. Cela ouvrirait la porte à un dialogue avec Poutine.

Stephen Bryen

UKRAINE

Deux volontaires français tués dans une frappe

Deux «volontaires» français ont été tués et plusieurs autres personnes ont été légèrement blessées le 1er février lors d'une frappe imputée par les autorités locales à la Russie, à Beryslav, près de Kherson.

Le Quai d'Orsay et Emmanuel Macron ont aussi accusé la Russie. «Des volontaires étrangers ont été tués et blessés à cause d'une frappe ennemie sur Beryslav», a écrit sur Telegram le gouverneur de la région ukrainienne de Kherson, Oleksandr Prokoudine. «L'armée russe a tué deux citoyens français. Trois autres étrangers ont été légèrement blessés», de même qu'un Ukrainien, a-t-il poursuivi, sans préciser les fonctions exactes de ces «volontaires» et en présentant ses «sincères condoléances aux familles des morts». La police nationale ukrainienne a indiqué de son côté que deux hommes de nationalité française étaient morts à la suite d'une attaque de drones, et que trois hommes et une femme avaient été blessés. Elle a annoncé, sur Telegram, l'ouverture d'une enquête pour violation des lois et coutumes de la guerre. «Toutes les victimes étaient venues dans la région de Kherson comme volontaires», a ajouté la police. Paris a confirmé ce 2 février dans la matinée que deux Français



avaient été tués et trois autres blessés, précisant qu'il s'agissait d'«humanitaires», selon un message sur X (ex-Twitter) du chef de la diplomatie Stéphane Séjourné, dénonçant la «barbarie russe». «Deux humanitaires français ont payé leur engagement auprès des Ukrainiens de leur vie. Trois sont blessés», a écrit le ministre. «La Russie devra répondre de ses crimes», a-t-il ajouté, sans préciser à quelle organisation appartenaient les victimes. Emmanuel Macron a accusé la Russie d'un «acte lâche et indigne». «Je pense à leurs proches et camarades blessés. Ma solidarité va à tous les bénévoles qui s'engagent pour aider les populations», a-t-il ajouté. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a salué quant à lui la mémoire des deux «courageux» humanitaires. La Russie n'a pas encore réagi à l'incident. Vives tensions entre Moscou et Paris Cette annonce intervient après un bras de fer entre Paris et Moscou, la Russie ayant annoncé le 18 janvier avoir mené la veille une frappe de précision à Kharkov sur un centre de déploiement de mercenaires étrangers, incluant des soldats «dont le noyau était constitué de mercenaires français». Moscou a dénoncé dans la foulée de la livraison de 40 missiles Scalp français à Kiev et l'implication grandissante de la France dans le conflit. Le Quai d'Orsay a nié l'existence de «mercenaires» français en Ukraine, mais le ministre français de la Défense a admis l'existence de combat-

ARGENTINE

Heurts entre la police et les opposants à Milei

LA RUE a bousculé le débat parlementaire sur les réformes du président ultralibéral Javier Milei en Argentine, où l'examen de ce projet très controversé reprend ce 2 février, au lendemain du coup d'éclat des députés d'opposition qui ont momentanément quitté l'hémicycle pour dénoncer la « répression » d'une manifestation par la police. Le 1er février au soir, les forces de l'ordre ont tiré des balles en caoutchouc, recourant aussi à des canons à eau et au gaz lacrymogène, pour disperser des centaines de manifestants et dégager des axes de circulation aux abords du Parlement. Plusieurs bousculades ont eu lieu mais sans dégénérer en affrontements violents. Des médias argentins ont fait état de trois blessés et deux interpellations, sans confirmation officielle initiale. Le syndicat de presse de Buenos Aires, SiPreBA, a pour sa part recensé une quinzaine de journalistes touchés par des balles en caoutchouc, dont un au visage. Les parlementaires examinent depuis le 31 janvier lors de séances marathon le vaste et polémique train de réformes dérégulatrices de M. Milei, qui touche maints aspects de l'économie, des sphères publique et privée. Le débat se déroule sur fond de tension entretenue au dehors par des manifestants mobilisés à l'appel de mouvements de la gauche radicale principalement face à un imposants dispositif policier. Des canons à eau et des gaz lacrymogènes employés lors d'un rassemblement anti-gouvernemental à Buenos Aires Les députés de partis d'opposition, notamment de gauche, sont sortis le 1er février à l'extérieur pour observer les incidents.

«On ne peut pas siéger de cette façon», a lancé le député Mariano Del Caño. Le parti d'opposition modérée UCR (centre-droit) avait auparavant mis en garde contre une «dangereuse avancée répressive alimentée par l'exécutif». «Eviter des morts» Revenus dans l'hémicycle, ils ont demandé en vain un ajournement du débat, qui s'est poursuivi jusqu'après minuit. L'élu péroniste Maximo Kirchner, fils de l'ex-présidente Cristina Kirchner, a justifié leur sortie pour «prendre 40 minutes, afin d'éviter des morts et des tragédies». Alejandro Finocchiaro, député allié du gouvernement, les a accusés de manœuvrer avec les manifestants pour «mettre fin à cette session » parlementaire. «Dehors, il n'y a pas de travailleurs, s'il s'agissait de travailleurs, ils ne seraient pas 48 heures sans rien faire», a-t-il raillé. Après un face-à-face encore tendu tard le 1er février au soir entre des grappes de manifestants et des cordons de police qui s'efforçaient de les maintenir sur les trottoirs, les abords du Parlement étaient vidés autour de minuit. Le 31 janvier, une manifestation de plusieurs milliers de personnes avait dérapé en soirée, conduisant la police à faire usage de gaz lacrymogène. Six personnes avaient été interpellées et toutes remises en liberté jeudi. Un député du parti au pouvoir a également fait état d'un policier légèrement blessé mercredi. Loi détricotée Démesuré, avec 664 articles dans sa version initiale, le train de réformes du président Milei, baptisé «loi omnibus«, a été détricoté à mesure de tractations parlementaires, en commissions, et selon des sources législatives dans la presse, ne comporterait plus que 224 dispositions. Deux aspects surtout génèrent des résistances: l'étendue des privatisations, avec 40 entreprises visées, et la délégation de pouvoirs accrus à l'exécutif, pour une période limitée, au nom de «l'urgence économique», en matière tarifaire, énergétique, fiscale notamment. L'opposition redoute que cela n'autorise à imposer par décret des réformes que le Parlement aurait rejetées. Un député d'opposition péroniste (gauche), Anibal Cisneros, a exprimé «la peur de donner des pouvoir absolus» à Milei dont «on ne sait pas s'il ne va pas se réveiller en colère demain et déclarer la guerre au Chili, au Pérou ou à la Chine». Damian Arabia, député de l'opposition de la droite libérale alliée du parti minoritaire de Milei (troisième force au parlement), a exhorté la Chambre à voter les réformes « car ce qui est en jeu est la gouvernabilité». Le président Milei assure depuis son arrivée au pouvoir il y a près de deux mois, qu'il n'y a «pas de plan B», «pas d'alternative à l'austérité et la dérégulation, pour stabiliser une économie structurellement endettée, et saoule d'une inflation record à 211% sur un an». Après un ajournement à minuit passé, les députés devaient reprendre le débat le 2 février au matin, en vue d'un premier vote sur le principe de la loi, avant d'examiner les articles dans le détail.

R. I.

IRAK

Al-Noujaba veut poursuivre les attaques contre les troupes américaines

LE MOUVEMENT irakien Al-Noujaba, influent groupe armé pro-Iran, a annoncé qu'il comptait poursuivre les attaques contre les troupes américaines au Moyen-Orient, malgré les menaces de représailles brandies par Washington après la mort de trois de ses soldats en Jordanie. «Toute frappe [américaine] entraînera une réponse appropriée», a averti dans un communiqué Akram al-Kaabi, le chef d'Al-Noujaba, un groupe armé qui fait partie de la nébuleuse de combattants de la Résistance islamique en Irak. Ce regroupement de mouvements armés pro-Iran est directement incriminé par Washington pour la frappe de drone meurtrière menée fin janvier contre la «Tour 22», base logistique située dans le désert jordanien à la frontière avec la Syrie. Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain, John Kirby, a même estimé que l'attaque ayant tué trois soldats américains «portait certainement la marque» des Brigades du Hezbollah, autre groupe armé irakien considéré comme un des principaux meneurs de la Résistance islamique en Irak. Les Brigades du Hezbollah ont annoncé fin janvier «la suspension» de leurs attaques contre les troupes américaines en Irak et en Syrie, une décision que le mouvement Al-Noujaba assure ce 2 janvier dans son communiqué comprendre et «respecter». La Résistance islamique exige l'arrêt des frappes à Gaza et le départ des GIs Mais la Résistance islamique en Irak, avec ses autres factions, va poursuivre ses actions, jusqu'à ce que ses «revendications soient satisfaites», à savoir «l'arrêt des opérations à Gaza» et le départ des soldats américains d'Irak, promet Al-Noujaba dans le communiqué. «Quant à ce qui sort de la machine de guerre psychologique américaine, qui ne cesse de tonner, de menacer et d'intimider, elle ne nous ébranlera pas d'un fil, et ne nous dissuadera pas», poursuit le communiqué. Depuis la mi-octobre, au moins 165 attaques ont visé les troupes américaines et celles de la coalition internationale antidjihadiste en Irak et en Syrie, répercussion directe du conflit qui oppose à Gaza Israël et le mouvement palestinien Hamas.

R. I.

JUDO :

L'Algérie hôte de trois grands évènements internationaux fin février

LA COUPE D'AFRIQUE des cadets, l'Open Africain d'Alger et le Championnat Arabe des Clubs sont les trois grands évènements internationaux qu'abritera l'Algérie à partir de mi-février prochain, a-t-on appris auprès de la Fédération Algérienne de judo (FAJ). Ayant le choix entre plusieurs salles omnisports pour abriter ces évènements, les organisateurs ont finalement jeté leur dévolu sur la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

La Coupe d'Afrique des Cadets sera la première à se dérouler, le 15 février. Elle sera immédiatement suivie de l'Open Africain d'Alger, les 17-18 du même mois, avant de laisser place au Championnat Arabe des Clubs, qui se déroulera du 19 au 24 février, également à la Coupole du Complexe Olympique. Ce Championnat Arabe des Clubs sera le 16e chez les messieurs, le 7e chez les dames, le 11e chez les juniors (garçons), le 9e chez les juniors (filles), le 14e pour les cadets et le 12e pour les cadettes.

ATHLÉTISME :

Ayoub Guellati établit un nouveau record national au lancer du disque chez les U20

L'ALGÉRIEN Ayoub Guellati, sociétaire du club NR Draria, a établi un nouveau record national au lancer du disque chez les moins de 20 ans, lors de la Journée Elite & Jeunes Talents sportifs, disputée au Complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), avec une tentative mesurée à 52,36 mètres. Guellati a devancé de très loin son principal concurrent dans ce concours, Zakaria Hadj Abderrahmane, également sociétaire du NR Draria, auteur d'un lancer à 37,01 mètres. Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer ont été disputées pendant cette compétition, pendant lesquelles plusieurs bonnes performances ont été réalisées, aussi bien chez les seniors que chez les jeunes, mais Guellati a été le seul à en avoir profité pour établir un nouveau record national dans sa spécialité.

RENCONTRE LAAGAB (MINISTRE DE LA COMMUNICATION) - PRESSE SPORTIVE

« Priorité à la promotion de la performance des médias nationaux »

Le N°1 de la tutelle, conscient que cette rencontre intervient dans un contexte particulier, a notamment anticipé et voulu mettre d'emblée les choses au clair en assurant, en autres, qu'en engageant le débat sur la situation de la corporation, il se gardait de « viser une une affaire précise (ndlr, les répercussions de l'élimination précoce des Verts de la CAN de Côte d'Ivoire) et rassure au passage qu'il n'était pas là pour faire « un quelconque procès aux journalistes sportifs » qu'il appellera néanmoins à faire l'effort d'élever le niveau et œuvrer à la « promotion de la performance ».

PAR AZOUAOU AGHILES

Du beau monde parmi l'équipe qui a accompagné, jeudi, le premier responsable du secteur à la salle de conférences du complexe olympique Mohamed Boudiaf pour un échange de points de vue avec la grande famille de la presse sportive traversée dernièrement par une série de débats engageant tant sa crédibilité que son avenir. En tête, on notera la présence remarquée du MJS Abderrahmane Hammad, ainsi que du président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), M. Mohamed Louber, des responsables de médias nationaux, des représentants des deux chambres du Parlement et de la corporation médiatique et des académiciens. C'est dire l'importance d'une telle réunion lors de laquelle les « faiseurs » de l'opinion sportive ont été rappelés à leurs responsabilités et leur devoir de se montrer à la hauteur de la mission dont ils sont investis. On le comprendra lorsqu'il soulignera l'impérative « nécessité de promouvoir le niveau de l'information sportive nationale et de l'adapter au nouvel environnement juridique, notamment après la parution au Journal officiel (JO) des textes juridiques régissant le secteur de l'information. » Un axe autour duquel tournera d'ailleurs l'échange entre les deux parties dans le jeu des questions réponses où le Ministre s'est montré pédagogue, en mettant par moments l'habit du professeur d'Université et d'homme de loi qu'il a été. En insistant par exemple que « les journalistes et responsables des médias nationaux sont tenus d'appliquer les articles de la loi sur l'information promulguée en août 2023, de la loi sur la presse écrite et électronique et la loi sur l'activité audiovisuelle promulguée en décembre 2023, estimant que ces lois "fixent les cadres de l'exercice du journalisme pour les médias et le journaliste, à l'instar des articles 03, 16, 17, 20 et 35 de la loi régissant l'information, ainsi que de l'article 32 de la loi sur l'activité audiovisuelle .» Un terrain où se jouera, suggère-t-il, l'avenir de la corporation. Pêle-mêle, il abordera les volets liés au professionnalisme s'agissant de l'information sportive, le journalise étant tenu de revenir aux « fondamentaux du journalisme sportif, s'en tenir à son seul métier et ne pas se substituer aux spécialistes avec, comme souci premier, de respecter autant la déontologie que la vie privée des personnes. » Dans son allocution d'abord, et les réponses aux journalistes ensuite, M. Laagab, a paru, par bien des côtés, désolé de constater « des dépassements, voire des dérives et dérapages graves en mesure de mettre en danger la sécurité nationale de l'Algérie en créant des tensions sociales à cause d'une seule rencontre, une défaite de l'Equipe Nationale prenant des relents de cause nationale, ou provoquer de véritables crises diplomatiques entre des pays, à l'exemple de ce qui s'est passé récemment avec la Mauritanie à cause d'une information mensongère. » Glissement dangereux rappelant à bien des égards Oum Dourman et la crise algéro-égyptienne avant que les choses ne retrouvent leur cours normal. Dans la foulée et pour finir, d'autres réunions du genre, annoncera-t-il, sont prévues très prochainement. A commencer par celle de ce samedi avec « les directeurs des radios locales et des stations régionales de la télévision ». Urgnce donc signalée quant à la reprise en main d'un secteur, faut-il le reconnaître, le professionnalisme a pris le pas sur les visions étriquées et le chauvinisme. Avec les risques et dangers touchant directement à la cohésion du tissu social. Il est temps.



A.A

CANOË KAYAK :

Caroll Bouzidi officiellement qualifiée pour Paris 2024

L'ATHLÈTE ALGÉRIENNE Carole Bouzidi est officiellement qualifiée aux Jeux olympiques Paris 2024, dans l'épreuve de kayak slalom, a annoncé jeudi le Comité olympique et sportif algérien (COA).

A la faveur de cette nouvelle qualification, l'Algérie porte son total d'athlètes qualifiés aux JO 2024 à 19 sportifs, dont quatre représentants de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de Canoë Kayak. Il s'agit des rameurs, Sid Ali Boudina en aviron Skiff poids léger, Nihed Benchadli, aviron en Skiff poids lourd et Brahim Guendouz en para-canoë. A quelques mois du coup d'envoi des JO-2024, 19 athlètes chez les valides ont composté jusque-là, leur billet pour le rendez-vous parisien dans sept disciplines : boxe (5), athlétisme (3), tir sportif (3), cyclisme (2), aviron (2), canoë Kayak (1), voile (2), gymnastique (1). Après avoir dominé le tournoi pré-olympique de Dakar en septembre dernier, en décrochant cinq billets qualificatifs (3 dames et 2 messieurs), la boxe algérienne est à l'heure actuelle, la discipline qui sera la plus représentée au rendez-vous de Paris. Possédant de réelles chances d'être médaillées aux JO 2024, Roumaissa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg) et Imane Khelif (66 kg) auront l'occasion de marquer l'histoire de la boxe algérienne.

Leurs compatriotes masculins Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg) possèdent également les capacités pour s'illustrer face aux meilleurs boxeurs du monde. En athlétisme, les demi-fondistes (800m) Djamel Sedjati et Slimane Moula auront aussi l'occasion de briller sur la piste du Stade de France. Après une saison 2023 difficile en terme de résultats, les deux coureurs auront à cœur de prendre leur revanche après avoir raté leur course en finale des Mondiaux 2023 à Budapest, l'été dernier (5e et 6e). Pour sa part, le triple sauteur Mohamed Taher Yasser Triki essayera de jouer les troubles -fêtes face aux spécialistes de la discipline, dont le champion du monde burkinabé Haugues Fabrice Zango.

La discipline de tir sportif, avec ses trois qualifiés (Houda Chaabi, Samir Bouchireb et Koceila Adoul), jouera ses chances à fond, tout comme, les véliplanchistes Ramy Boudrouma et Amina Berrichi. La délégation sportive nationale aura la chance d'augmenter le nombre de qualifiés aux JO 2024, notamment en judo avec Driss Messaoud et Amina Belkadi, lors des prochaines échéances de qualification qui se poursuivent jusqu'en juin 2024.

LIGUE 1 MOBILIS :

Les dates des 16e et 17e journées arrêtées

LES 16E ET 17E journées du Championnat de Ligue 1 Mobilis, se dérouleront entre le 9 et le 17 février prochain, a annoncé la Ligue du football professionnel (LFP) mercredi. La 16e journée, considérée comme la première de la phase retour, se déroulera les vendredi 9 et samedi 10 février, alors que la 17e journée sera répartie sur trois jours : jeudi 15 février, vendredi 16 et samedi 17 février, a détaillé la LFP. Tous les matchs se joueront aux dates convenues, sauf le match de la 17e journée NC Magra – CR Belouizdad, qui a dû être reporté à une date ultérieure, pour permettre au Chabab de disputer son match en retard en Ligue des Champions contre les Egyptiens d'Al-Ahly. Ce match devait se jouer initialement le 19 décembre 2023, mais étant donné qu'à ce moment-là, les Pharaons étaient engagés au Mondial des Clubs (12-22 décembre en Arabie saoudite), l'échéance a dû être reportée au 16 février. Une reprogrammation qui s'est répercutée de manière directe sur le match de Ligue 1 Mobilis contre le NC Magra, qui ne pourra pas se jouer comme convenu le 17 février. La LFP a donc dû le reporter à une date ultérieure, qui sera précisée prochainement. Pour rappel, le MC Alger a été sacré champion de la phase aller de la Ligue 1 Mobilis à l'issue de la 15e et dernière journée disputée le week-end dernier.

FOOT/TOURNOI FIFA SÉRIES 2024 :

L'Algérie défiera la Bolivie le 22 mars

L'équipe nationale de football affrontera son homologue bolivienne, le vendredi 22 mars au stade olympique du 5-juillet d'Alger (22h00), à l'occasion de son premier match, comptant pour le Tournoi de la Fédération internationale (FIFA) Series 2024, prévu en Algérie du 18 au 26 mars prochain, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) mercredi sur son site officiel.

Le match inaugural de ce tournoi se jouera le jeudi 21 mars entre l'Afrique du Sud et Andorre au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (22h00), précise la même source. Les "Verts" défieront pour leur deuxième et dernier match de ce tournoi, les Bafana Bafana de l'Afrique du Sud, le mardi 26 mars au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00), alors que la Bolivie sera opposée la veille (le lundi 25 mars, NDLR) à Andorre au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (22h00).

La sélection d'Andorre a remplacé l'Albanie qui devait prendre part à ce tournoi. Les Albanais, qualifiés pour le prochain Euro-2024 en Allemagne, affronteront le 26 mars la Suède à Stockholm. "L'Algérie a eu le privilège d'être désignée par la FIFA pour organiser cette première édition de ce tournoi international, qui sera organisé sous l'égide de l'instance internationale", avait affirmé à l'APS le président de la FAF Walid



Sadi, dans une déclaration accordée en décembre dernier.

La sélection algérienne, qui reste sur une élimination sans gloire dès le premier tour de la CAN-2023 (remplacée à 2024) qui se déroule en Côte d'Ivoire, se trouve sans sélectionneur, après la décision de la FAF de se séparer de Djamel Belmadi. Ce tournoi international se jouera durant la date de la FIFA, en pleine période du mois sacré du Ramadhan.

Pendant cette date FIFA, les sélections africaines mal classées seront au rendez-vous avec le début du tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

PROGRAMME DU TOURNOI FIFA SERIES 2024 :

Jeudi 21 mars :
Au stade du 19-mai 1956 d'Annaba :
Afrique du Sud - Andorre (22h00)
Vendredi 22 mars :
Au stade olympique du 5-juillet d'Alger :
Algérie - Bolivie (22h00)
Lundi 25 mars :
Au stade du 19-mai 1956 d'Annaba :
Bolivie - Andorre (22h00)
Mardi 26 mars :
Au stade de Nelson-Mandela de Baraki :
Algérie - Afrique du Sud (22h00).

USM ALGER :

Boukhanchouche en renfort . . .

LE MILIEU de terrain de la JS Kabylie Salim Boukhanchouche, s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec l'USM Alger, a annoncé mercredi le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football dans un communiqué. La direction de la JS Kabylie a annoncé mardi avoir résilié le contrat qui la liait à son désormais ex-capitaine Boukhanchouche, dont le contrat courrait encore jusqu'au 20 août 2025.

L'ancien international de 32 ans devient ainsi la troisième recrue hivernale de l'USMA après le milieu de terrain Oussama Bellatrèche (JS Saoura), signataire d'un contrat de deux saisons et demie, et l'attaquant Adel Bouzida (Paradou AC), arrivé en prêt pour une saison. En revanche, le club algérois a enregistré le départ de l'attaquant botswanais, Tumisang Orebonye, et des deux milieux de terrain Tahar Benkhelifa et Nour Islam Fettouhi. La direction du club algérois est actuellement en négociations avancées avec l'attaquant international camerounais Leonel Ateba (24 ans) sociétaire de Dynamo Douala, et qui faisait partie de l'effectif de l'équipe du Cameroun retenu pour la CAN-2023 (reportée à 2024) qui se déroule en Côte d'Ivoire.

. . . LE CAMEROUNAIS LEONEL ATEBA SIGNE POUR DEUX ANS ET DEMI

L'attaquant international camerounais de Dynamo Douala, Leonel Ateba (24 ans), s'est engagé pour un contrat de deux ans et demi avec l'USM Alger, a annoncé mercredi le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football. Le Camerounais qui faisait partie de l'effectif de l'équipe du Cameroun retenu pour la CAN-2023 (reportée à 2024) qui se déroule en Côte d'Ivoire, devient ainsi la quatrième recrue hivernale de l'USMA. A l'issue de la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger occupe la troisième place avec un total de 26 points.

CS CONSTANTINE :
AYMEN BOUGUERRA ENGAGÉ

Le défenseur du CR Belouizdad Aymen Bouguerra s'est engagé avec le CS Constantine durant ce mercato d'hiver, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, sans préciser la durée du contrat. L'ancien joueur de Paradou AC s'était engagé avec le CRB en 2022, mais sans pour autant parvenir à s'imposer au sein du quadruple champion d'Algérie. Le joueur de 27 ans devient la première recrue hivernale du club constantinois, à cinq jours de la clôture de la période des transferts fixée au 5 février.

En revanche, le CSC a annoncé cette semaine sa décision de ne pas renouveler le contrat du milieu de terrain Zakaria Kemoukh, qui arrive à terme cet hiver. Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani affrontent ce mercredi soir l'USM Alger au stade du 5-juillet (19h00), en match comptant pour la mise à jour de la 9e journée. Après 14 matchs joués, le CSC occupe la 9e place au classement en compagnie de l'US Biskra avec 21 points chacun.

LIGUE 2 :
La 16ème journée maintenue au 16 février

LA 16ÈME journée du championnat de Ligue 2 qui vient d'être avancée aux 10-11 février est finalement maintenue à sa date initiale le 16 février 2024, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Le maintien de cette journée à cette date a été décidé par la LNFA en concertation avec les clubs, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition. Le programme de cette journée sera publié prochainement, conclut la LNFA. Pour rappel, le RC Kouba (34 points) et l'Olympique Akbou (38 pts) sont actuellement les leaders respectifs des groupes Centre-Ouest et Centre-Est, à l'issue de la 15e et dernière journée de la phase aller.

SÉLECTION NATIONALE U20 :
une session spéciale d'arbitrage

EN MARGE du séminaire destiné aux arbitres d'élite qui se déroule actuellement au Village Olympique d'Oran, la Direction Nationale d'Arbitrage dirigée par M. Mehdi ABID CHAREF a organisé, le jeudi 1er février 2024, une session spéciale d'arbitrage à l'intention des membres de la sélection nationale U20. L'ex-arbitre international a animé une présentation portant sur les lois et règles de l'arbitrage, s'appuyant sur une série de séquences vidéo démonstratives. Cette initiative vise à renforcer les connaissances des jeunes joueurs à la veille des échéances internationales qui les attendent. La sélection nationale U20, présente sur le même site que les arbitres d'élite, poursuit quant à elle sa préparation. Elle participera à un dernier entraînement avant de procéder à un check-out hier (vendredi) matin. Cette double présence offre une opportunité d'échange et de partage d'expérience entre les arbitres et les jeunes de la sélection nationale U20.

CAN 2023, PROGRAMME DU JOUR (2ES QUARTS DE FINALE) :
18H00 : Mali – Côte d'Ivoire
21H00 : Cap Vert – Afrique du Sud

Verts. . . Infos-Mercato

EN : Slimani s'engage avec KV Mechelen jusqu'à la fin de la saison . . .

L'ATTAQUANT international algérien Islam Slimani s'est engagé officiellement avec KV Mechelen jusqu'à la fin de la saison, a indiqué jeudi le club de la première division belge. Moins de six mois après s'être engagé avec Coritiba, Slimani a résilié son contrat avec le club brésilien relégué à la deuxième division au terme du championnat qui s'est achevé le mois de décembre dernier. Le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale a passé mercredi la visite médicale avant de signer contrat avec le club belge qui occupe la 8e place au classement du championnat de première division. Pour rappel, l'attaquant des Verts (35 ans) a déjà réussi son passage en Belgique avec Anderlecht, lors de la deuxième moitié de la saison écoulée, en inscrivant 9 buts en 16 matchs. En 11 apparitions sous le maillot du club brésilien, Slimani a marqué 2 buts et délivré 3 passes décisives.

. . . OGC Nice : Badredine Bouanani rebondit du côté du FC Lorient . . .

MIS AU PLACARD par son entraîneur Francesco Farioli, Badredine Bouanani se relance sous la forme d'un prêt en Ligue 1. Révélation de la saison dernière sous les ordres de Didier Digard, Badredine Bouanani s'était solidement installé dans le onze niçois lors de la deuxième partie d'exercice. Mais le changement de coach ne lui a pas été bénéfique. Sous les ordres de Francesco Farioli, l'international algérien n'a disputé que huit bouts de matchs pour 172 minutes au total. De quoi le pousser le joueur de 19 ans aller voir ailleurs et s'engager du côté du FC Lorient sous la forme d'un prêt de six mois. Il tentera de participer au sauvetage des Merlus, actuellement bon dernier de Ligue 1.

. . . Saïd Benrahma ne signera pas à l'OL à cause d'une boulette lunaire de West Ham !

C'EST L'ÉNORME fiasco de cette dernière ligne droite du Mercato. C'est un énorme coup dur pour Saïd Benrahma, l'ailier de l'Algérie qui pensait se relancer à l'OL pour la deuxième partie de saison, mais aussi pour le club gone qui voit un renfort de choix lui filer sous le nez. Alors que tout semblait ficelé pour une arrivée du joueur à Lyon ce vendredi, l'affaire n'a finalement pas pu se conclure à cause d'une incroyable boulette de West Ham. En effet, selon les informations de lEquipe et alors que l'affaire était bouclée depuis plusieurs heures, West Ham s'est trompé dans les informations à rentrer dans le logiciel officiel des transferts TMS, empêchant l'affaire de se conclure à temps. Benrahma ne quittera donc pas le club londonien pour Lyon alors que tout était bouclé, y compris son numéro de maillot puisque le joueur devait porter le numéro 17 à l'OL. D'après le journaliste Hugo Guillemet, Saïd Benrahma est absolument furieux de l'échec de ce deal alors que son clan est stupéfait. L'OL, de son côté, pourrait annoncer une tentative de recours devant la FIFA, alors que tout était bouclé de son côté de manière définitive depuis plusieurs heures...

CHLEF

Plus de 1.000 maîtres d'apprentissage en formation

DANS le but du développement du mode de formation par apprentissage, un total de 1.051 maîtres d'apprentissage ont été formés par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de Chlef en 2023. C'est ce qu'a fait savoir, mercredi, cette institution.

Dans ce sens, Safia Salem Attia, cheffe du service d'apprentissage à la DFEP a indiqué que : « la formation de ces maîtres d'apprentissage s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle visant le développement du mode de formation par apprentissage. »

« D'une durée de 60 heures, cette formation vise à permettre aux bénéficiaires d'assurer des stages pratiques de qualité aux apprentis, de les accompagner et de les orienter. Elle a aussi pour but le renforcement la relation entre le secteur de la formation professionnelle et les entreprises et organismes accueillant les stagiaires, a-t-elle précisé.

Parallèlement à cette opération de formation de maîtres d'apprentissage, la DFEP de Chlef a constitué 26 commissions de prospection au niveau des établissements de formation, dont la mission consiste à prospecter des postes d'apprentissage et à adapter l'offre de formation aux besoins de l'environnement économique local, outre la signature d'accords avec des entreprises des secteurs public et privé, a précisé la même source.

Mme Safia Salem Attia a également fait part de la sortie, en 2023, de plus de 5.600 diplômés dont 3.476 dans le mode de formation par apprentissage qui ont été formés dans les domaines industriel, agricole, touristique, des travaux publics et des services.

La même période a aussi vu la formation de 2.045 bénéficiaires de l'allocation chômage sur un total de 3.100 orientés vers une formation dans divers secteurs. A cela s'ajoute la formation de 505 détenus et de 154 femmes au foyer, selon la même source.

R.R

CONSTANTINE

Remise en service du téléphérique prochainement

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de transport et les déplacements, les tests techniques pour la remise en service du téléphérique de la ville de Constantine à l'arrêt depuis 2018 pour des raisons techniques ont débuté mercredi, ont fait savoir les services de la wilaya. Présidant le lancement de ces tests, le wali Abdelkhalek Sayouda a indiqué dans une déclaration à la presse que le téléphérique « reprendra le service commercial au début du mois de mars prochain ». « La concrétisation de ce projet qui a porté sur la rénovation du réseau de câbles et des cabines et l'entretien des trois stations Emir Abdelkader, CHU et Tatache Belkacem traduit les efforts de l'Etat visant la consolidation du secteur du transport dans la wilaya et l'atténuation de la pression sur les autres moyens de transport urbain ainsi que l'amélioration des conditions de déplacements des citoyens dans la ville de Constantin », a affirmé le wali, soulignant que ce téléphérique « permettra de transporter 20.000 personnes par jour ».

De son côté, le directeur général de l'Entreprise de transport algérien par câbles, Boumediene Larbi, a fait état du lancement de l'opération de programmation des paramètres du téléphérique et le contrôle technique des données intégrées au système automatique de gestion, assurant que tous les aspects mécaniques ont été terminés.

Il a également relevé que le téléphérique de Constantine compte 48 cabines capables de transporter chacune 10 voyageurs avec une cadence d'une cabine tous les 20 secondes et une capacité de 2.000 voyageurs par heure, assurant que son exploitation commerciale débutera le 8 mars prochain.

R.R

EHU D'ORAN

Vers un traitement de la sclérose en plaque

Le service de neurologie et d'hématologie de l'Etablissement hospitalier universitaire « 1er novembre 1954 » d'Oran a lancé, récemment, une nouvelle technique pour la prise en charge de la sclérose en plaque, consistant à effectuer une autogreffe de cellules souches. C'est ce qu'a fait savoir, cet établissement de santé.



En marge des travaux de la première journée sur la sclérose en plaque et les maladies apparentées, organisée, mercredi, par le même établissement hospitalier, le Dr Bentabak Dalila, cheffe de l'Unité des maladies inflammatoires au service de neurologie de l'EHUO, a déclaré que « Nous avons effectué une première opération d'autogreffe de cellules souches pour traiter la sclérose en plaque, il y a quelque temps ». Il s'agit d'une autogreffe de cellules souches, prélevées de la moelle osseuse, dans le système nerveux, a précisé le Dr Bentabak, ajoutant que l'équipe médicale attend les résultats de cette opération, effectuée sur un sujet jeune âgé de 25 ans.

Les cellules souches contribuent à la régénération cellulaire du système nerveux, ce qui est en mesure d'atténuer les symptômes de cette maladie neuro-dégénérative, qui peut entrainer le handicap, a-t-elle encore expliqué.

L'Algérie est une zone de moyenne prévalence, avec 26 à 50 malades sur 100.000 habitants, a déclaré la même spécialiste, soulignant qu'il s'agit d'une maladie qui touche les jeunes, entre 20 et 30 ans.

L'EHU d'Oran prend en charge quelque 900 patients, depuis le lancement de la prise en charge de cette maladie, en 2014, a indiqué Dr Bentabak. Pour sa part, le Pr Djaoued Bouchnak, Professeur en neurologie et chef de service de la même spécialité au niveau du CHU de Tlemcen, a révélé que le nombre des nouveaux cas de la sclérose en plaque connait une augmentation conséquente, depuis quelques années, appelant à l'amélioration de la prise en charge, notamment en ce qui concerne la disponibilité de davantage de molécules nécessaires au traitement.

« La société civile a un rôle important à jouer pour le soutien de cette catégorie de malades, jeunes pour la plupart, qui se retrouvent seuls face à la maladie et le handicap, et tous les problèmes que cette situation peut engendrer », a-t-il ajouté.

R.R

FORMATIONS SPÉCIALISÉES À MASCARA

Plus de 300 artisans concernés

PAS MOINS de 319 artisans et artisanes ont bénéficié de formations spécialisées dans divers corps de métiers, dans la wilaya de Mascara en 2023, a fait savoir, mercredi, le directeur de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM).

A ce titre, M. Tahar Djebbar Miloud a indiqué que l'année 2023 a été marquée par l'organisation de 23 sessions de formation dans des spécialités liées à la pâtisserie traditionnelle et moderne, la couture traditionnelle, la coiffure pour femmes et l'esthétique, aux techniques d'extraction des huiles végétales, ainsi qu'aux méthodes de gestion de l'entreprise artisanale.

Ces sessions de formation, initiées par la CAM de Mascara, avaient pour objectifs de permettre aux bénéficiaires de découvrir leurs aptitudes dans les spécialités ciblées et à accompagner la femme artisane dans le processus de concrétisation des microprojets, ainsi qu'à soutenir les jeunes à accéder à l'investissement dans le domaine de l'artisanat.

Il est à noter que le nombre des nouveaux artisans inscrits dans la CAM de la wilaya de Mascara a atteint, l'année écoulée, 388 artisans, contre 340 en 2022, répartis sur les activités de l'artisanat, des services, la production manufacturière, outre les activités liées à l'artisanat d'art, a fait savoir la même source.

L'augmentation du nombre de nouveaux inscrits a été favorisée par l'intensification des campagnes de sensibilisation menées par les cadres de la Chambre visant les artisans, afin de les inciter à créer leurs entreprises, a expliqué la même source.

D'autre part, la CAM a délivré, durant l'année écoulée, 332 attestations de qualification à des jeunes, dont 58 pensionnaires des établissements de rééducation, désireux d'acquérir la carte d'artisan devant leur permettre de bénéficier des mesures incitatives contenues dans les dispositifs d'emploi, a ajouté M. Tahar Djebbar Miloud.

Par ailleurs, la Chambre de l'artisanat et des métiers a organisé, durant la même période, 14 expositions mettant en valeur la production artisanale locale, outre 12 sorties de proximité, dans le but d'attirer de nouveaux jeunes artisans, ayant ciblé les stagiaires des Centres de formation professionnelle et des jeunes désireux de créer des entreprises artisanales, selon le même responsable.

R.R

LE BEL ART

Une nouvelle association pour la valorisation de la musique andalouse

Une nouvelle étincelle culturelle vient d'embrasser la scène artistique algérienne avec la naissance de l'Association "Le Bel Art", portant haut les couleurs de la musique andalouse et de son riche héritage.



Initiée par l'artiste Siham Boumaza, cette association s'érige en bastion de préservation et de promotion du patrimoine musical algérien, avec une emphase particulière sur la musique andalouse, le Hawzi et Laaroubi, a affirmé un communiqué reçu par le Jeune Indépendant.

"Le Bel Art", une initiative de l'artiste Siham Boumaza vise en priorité la promotion et la préservation de la musique andalouse et ses dérivées tel que le Hawzi et Laaroubi notamment par l'enregistrement des naoubat, et s'inscrit également dans une démarche pédagogique pour perpétuer les traditions culturelles et musicales algériennes, a précisé la même source.

Cette association qui a déjà eu l'occasion de se produire à la salle Ibn Khaldoun à l'initiative de l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger prévoit, également, de mettre en place des ateliers d'apprentissage d'instruments tel que le kanoun, la kouitra, et le oud ainsi que des classes d'initiations pour tous les âges à partir de 6 ans et des ateliers de chant. L'association culturelle «Le Bel Art» présidée par Siham Boumaza compte également Abd El Hadi Boukoura à la direction artistique, et Meriem Merdaci, éditrice et ancienne ministre de la Culture, comme présidente d'honneur. De nombreux artistes sont également membres de ce nouvel espace culturel à l'image de Amira Chekchak, Mounia Chatal, Hanifa Ben Aziza, Nacer Belkacem, Mohamed Beldjoudi, Youcef Ait Ameur Meziane, Karim Melzi et Boudlal Omar.

Meriem Djouder

PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL MATÉRIEL

Classement prochain de la Station de gravures rupestres de Taghit

LA STATION de gravures rupestres située à proximité de la localité de Zaouia Tahtania à quelques encablures au sud de la commune de Taghit (sud de Béchar), sera prochainement classée au registre du patrimoine culturel matériel national, ont indiqué avant-hier des responsables de la Direction locale de la Culture et des arts.

«Le dossier technique, historique et administratif pour le classement au registre du patrimoine culturel matériel national de cette station sera prochainement examiné par une instance nationale spécialisée», a indiqué le directeur du secteur, Lahcen Tourki.

«Cette station historique, un des plus anciens sites de gravures rupestres dans le Sud-ouest du pays, qui s'étend sur une superficie de 500 hectares, est constituée de gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sont finement piquetés, les roches mettent en évidence outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des camélidés et des girafes», selon le coordinateur du patrimoine culturel, à la direction du secteur, Abdelhamid Nougal.



«Le prochain classement au registre du patrimoine culturel, matériel de cette station, permettra la sauvegarde et la protection d'un immense patrimoine culturel du pays» , a souligné le même responsable.

Il a ajouté que ce prochain classement permettra aussi de mettre en place le schéma de protection d'autres stations similaires et sites historiques à travers la commune de Taghit, pour mettre un terme aux actes de vandalisme d'individus inconscients et aux dégradations de ces sites historiques», a ajouté M. Nougal.

Ce schéma, qui a été approuvé auparavant par les autorités locales, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et la société civile de Taghit, prévoit en plus de l'aménagement de l'axe routier menant à cette station qui est déjà réalisée sur un linéaire de 20 km, la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place d'un musée de la préhistoire à Taghit, en plus du renforcement du gardiennage de cette station historique, a-t-on fait savoir.

R. C.

HOMMAGE AU MOUDJAHID BENALI BOUKORTT AU CCA DE PARIS

Mémoire d'un militant et témoin de l'histoire

LE CENTRE culturel algérien à Paris organise le 16 février prochain, une rencontre hommage au moudjahid Benali Boukortt, figure emblématique de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, ont annoncé les organisateurs.

L'événement, organisé en hommage à ce résistant de la première heure, se déroulera en présence de plusieurs intervenants de renom, dont la fille de Benali Boukortt, Lila Boukortt, l'éditeur, écrivain et militant anticolonialiste Nils Andersson, et l'éditeur de l'ouvrage "Les enfumades et Mazouna" de Benali Boukortt, Chakib Bendimerad.

La rencontre sera modérée par Mustapha Hamidouche, offrant un cadre propice à la réflexion et à la transmission des témoignages sur la vie et l'engagement de Benali Boukortt.

Ce dernier a joué un rôle crucial dans la lutte pour l'indépendance, militant activement dès 1924 au sein des Jeunesses Communistes, puis occupant le poste de Secrétaire général du PCA jusqu'en 1939.

Les ouvrages de Benali Boukortt, notamment "Les enfumades et Mazouna", "Syphax et Massinissa entre les impérialismes romains et carthagénois", ainsi que "Le souffle du Dahra", un témoignage autobiographique posthume publié par sa fille Lila Boukortt, ont contribué de manière significative à l'écriture de l'histoire de l'Algérie pendant la période coloniale.

Né en février 1904 et décédé en 1983, Benali Boukortt a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire de son pays. Sa vie et son engagement en faveur de l'indépendance seront évoqués à travers les témoignages émouvants de ses proches et collaborateurs lors de cette rencontre-hommage.

Meriem D.

RADIO CULTURE CÉLÈBRE LE 29E ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

Promotion du patrimoine culturel et civilisationnel

RADIO CULTURE, une chaîne thématique de la Radio Algérienne, a célébré avant-hier à Alger, le 29e anniversaire de sa création, lors d'une cérémonie consacrée à la dimension africaine de la culture algérienne.

"La dimension africaine de la culture algérienne, son prolongement historique et son appartenance à ce continent, sont consacrés à travers les programmes thématiques de Radio culture", a indiqué le directeur de Radio culture, Youcef Medjbour.

Représentant le Directeur général de la Radio Algérienne, Mohamed Baghali, son conseiller Salah Sayoud a salué l'intérêt des hautes autorités du pays pour le rayonnement culturel, politique et économique de l'Algérie en Afrique à travers la Radio Algérienne.

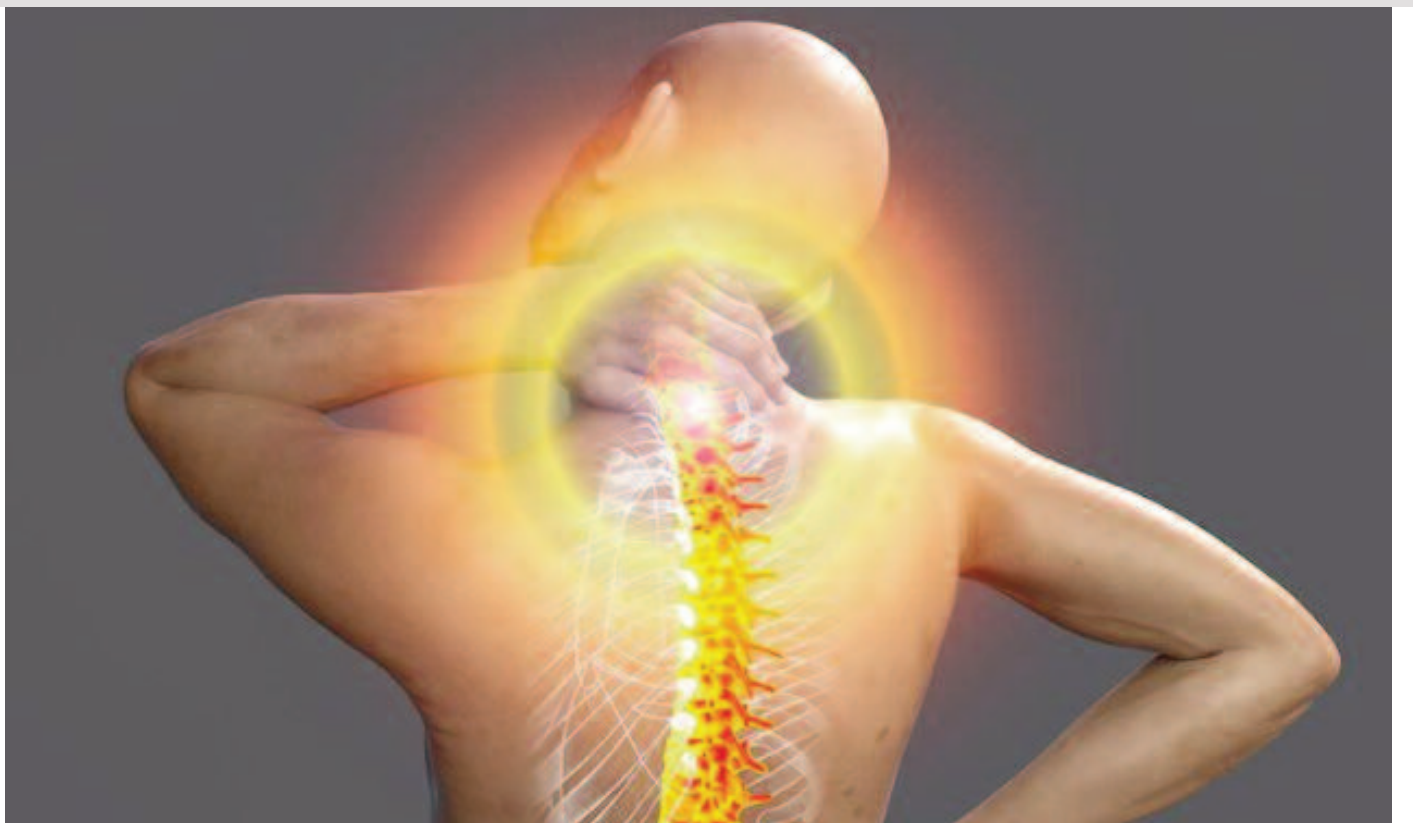
"Nous sommes conscients de l'importance de promouvoir le patrimoine culturel et civilisationnel de l'Algérie en Afrique et ailleurs", a relevé M. Sayoud, notant que "les médias ont aussi pour mission de consacrer les valeurs du vivre-ensemble et de la paix".

Il a rappelé, par ailleurs, la position et l'engagement constants de l'Algérie en faveur des causes justes à travers le monde dont la cause palestinienne.

Des déclamations poétiques en soutien au peuple palestinien, ont été données par le poète palestinien Raid Nadji. Donnant lecture à des extraits de (ses) textes poétiques, le poète a rendu hommage à l'Algérie pour son soutien constant au combat du peuple palestinien et à sa résistance contre l'occupant sioniste.

R. C.

BIEN-ÊTRE



Quelles maladies provoquent des douleurs dans tout le corps ?

Plusieurs maladies peuvent être recherchées en cas de douleurs "diffuses" c'est-à-dire touchant tout le corps ou certaines parties.

Par définition, la douleur diffuse touche l'ensemble du corps ou plusieurs parties. Elle peut être aiguë ou chronique, lorsqu'elle dure plus de trois mois. "La douleur se définit comme une expérience sensorielle désagréable, sans nécessairement avoir de lien anatomique", nous précise le Professeur Thomas Hügle, Médecin-chef de service, Service de rhumatologie du Centre hospitalier universitaire vaudois de Lausanne.
La terminaison médicale de la douleur est -algie, c'est pourquoi les professionnels peuvent employer le terme de syndrome polyalgique diffus en cas de douleurs diffuses. La fibromyalgie est l'une des causes principales des douleurs diffuses, mais elle est loin d'être l'unique raison. La douleur peut être difficile à situer ou à localiser pour le patient. "Les causes sont très larges, indique le Professeur Hügle.
Notre travail est d'exclure les différentes maladies pouvant être des rhumatismes, la spondylarthrite, le psoriasis, la polyarthrite rhumatoïde ou le lupus qui sont des causes fréquentes des douleurs diffuses. Cependant, elles sont très rarement provoquées par une maladie grave de type cancer".

La fibromyalgie : des douleurs "partout tout le temps"

Lorsqu'un patient souffre de fibromyalgie (douleur des muscles et des tissus fibreux -tendon, ligaments-), on dit souvent de lui qu'"il a mal partout, tout le temps".
La douleur est le symptôme principal, qui peut diminuer avec le repos et s'intensifier après l'effort. La fibromyalgie est associée à une fatigue importante liée à des troubles du sommeil et à un sommeil non réparateur. "D'autres systèmes de l'organisme sont dérangés, comme le système digestif. Le patient peut avoir des crampes abdominales ou souffrir de constipation. Au niveau neurologique, des vertiges peuvent apparaître tout comme des migraines", poursuit notre interlocuteur. La cause précise de la fibromyalgie n'est pas encore bien définie et plusieurs hypothèses existent.
"La plus acceptée est un problème au niveau du système nerveux central, de la moelle épinière ou du cerveau, ce qui explique les différents types de douleurs et symptômes. D'ailleurs, il n'existe pas un seul tableau clinique concernant la fibromyalgie, mais plusieurs sous-types en fonction des symptômes", décrit le rhumatologue. En effet, les douleurs peuvent être différentes d'une personne à l'autre : troubles de la concentration, photosensibilité (gêne à la lumière), gêne au bruit…

Les douleurs peuvent être différentes d'une personne à l'autre : troubles de la concentration, photosensibilité...

Les maladies neurologiques : Parkinson, Lyme, Sclérose en plaques

La borréliose de Lyme, la maladie de Parkinson ou la sclérose en plaques sont des maladies neurologiques pouvant provoquer des douleurs dans le corps. Il peut également s'agir de neuropathies toxiques, liées à certains médicaments ou à la consommation de certaines drogues.

L'arthrite psoriasique : des douleurs surtout aux articulations

L'arthrite psoriasique est une maladie inflammatoire des articulations causée par le psoriasis. Les douleurs concernent surtout la peau et les ongles lésés, les articulations ainsi que la colonne vertébrale.

La polyarthrite rhumatoïde : les poignets et mains gonflées

Cette maladie se manifeste par des douleurs de plusieurs articulations, souvent gonflées au niveau des poignets et des mains. Les articulations touchées sont raides, surtout la nuit et le matin.

La spondylarthrite ankylosante : des douleurs par poussée

La spondylarthrite ankylosante est une pathologie inflammatoire chronique des articulations. Les douleurs sont surtout lombaires et sacro-iliaques (bassin). Cette maladie provoque des poussées douloureuses entrecoupées de période d'accalmie.

Une carence en vitamine D peut entraîner des douleurs osseuses

Certaines maladies métaboliques, causées par le manque de vitamine D par exemple, peuvent être à l'origine des douleurs diffuses chroniques au niveau des muscles ou des os.

Une maladie des muscles

Les maladies des muscles ou myopathies inflammatoires ou congénitales peuvent causer des douleurs diffuses dans le corps. Les myosites se manifestent de façon très différente d'une forme à l'autre et, pour une même forme, d'une personne à une autre.

Les troubles somatoformes après un traumatisme

Les troubles somatoformes se définissent pas des plaintes physiques persistantes engendrées par des douleurs d'origine psychosomatique. "Nous comprenons de mieux en mieux la partie somatoforme des douleurs. Elles peuvent survenir des années après un traumatisme, un stress post-traumatique psychique. Le lien fonctionnel a été prouvé dans différentes études. Les traumatismes ayant eu lieu lors de l'enfance et de l'adolescence peuvent favoriser la survenue de douleurs physiques, comme une empreinte laissée au niveau de l'activité du cerveau", décrit le rhumatologue.

8 pistes pour soulager une douleur émotionnelle

Un mal de tête qui ne passe pas, des douleurs à la nuque, dans le dos... Parfois la cause n'est pas physiologique mais psychologique. Conseils de notre algologue pour soigner ces douleurs émotionnelles.

La pré-ménopause : 1 femme sur 2 a des douleurs articulaires

La péri ou pré-ménopause est une autre cause fréquente des douleurs diffuses, mais sous-estimée. La période avant la ménopause peut durer plusieurs années. "Avec la diminution des œstrogènes, le corps commence à faire mal. Ces hormones étant des anti-inflammatoires naturels, les femmes perdent progressivement leur protection contre l'inflammation. L'arthrose du dos, des douleurs au talon (talalgies) ou l'épicondylite sont autant de formes de douleurs pouvant apparaître lors de la périménopause. Nous les qualifions de pseudo-rhumatismes. C'est un phénomène fréquemment visible dans le métier de rhumatologue : 50 % des femmes, pendant cette période, peuvent avoir des douleurs articulaires. Les femmes les plus souvent touchées sont celles âgées entre 50 et 53 ans, plutôt obèses et sédentaires," décrit le Professeur Thomas Hügle.

"Nous évaluons les muscles et la vitamine D éventuellement"

Quel médecin consulter en cas de douleurs diffuses ?

En cas de douleurs diffuses persistantes, le médecin généraliste peut déjà apporter beaucoup de solutions thérapeutiques au patient. Le médecin traitant peut préparer l'anamnèse et prescrire des examens médicaux.
En cas de besoin, le médecin oriente le patient vers un spécialiste de la douleur et des troubles musculo-squelettiques comme le rhumatologue.
Le diagnostic est un diagnostic d'exclusion. Les maladies sont exclues les unes après les autres pour trouver celle à l'origine des douleurs.
"L'anamnèse médicale est indispensable, tout comme l'examen clinique. Une prise de sang est prescrite pour exclure l'inflammation. Nous évaluons les muscles et la vitamine D éventuellement. Une échographie des articulations est prescrite pour exclure l'arthrite." Classiquement, pour une fibromyalgie, rien n'est visible au niveau des examens d'imagerie médicale. Le diagnostic, pour cette maladie, se fait surtout après une enquête complète et rigoureuse ainsi que des résultats d'examen négatifs.

Comment soulager des douleurs diffuses ?

Le traitement dépend de l'étiologie des douleurs diffuses, difficiles à évaluer. "Les médicaments peuvent améliorer les douleurs dans la fibromyalgie d'environ 20-30%, souvent pas plus. La prise en charge doit être pluridisciplinaire, comprenant des médicaments, de la physiothérapie et un traitement psychologique, indique le médecin rhumatologue.
La fibromyalgie se traite à l'aide de médicaments antidépresseurs ou des anticonvulsants, comme la Gabapentine ou des médicaments anti-inflammatoires. En parallèle, l'exercice physique chez un physiothérapeute peut soulager les douleurs diffuses." Le Professeur Hügle recommande également de lutter contre la sédentarité, en pratiquant une activité physique régulière. La perte de poids en cas d'obésité a également son intérêt pour lutter contre les douleurs chroniques. La thérapie cognitivo-comportementale (TCC) est également préconisée pour réduire le stress de vivre avec ces douleurs.
Enfin, l'amélioration de la qualité de sommeil est très importante pour éviter l'épuisement, car les douleurs sont déjà fatigantes pour le patient. "Ce qui donne le meilleur résultat est le traitement multimodal. Nous essayons plusieurs thérapeutiques à la fois, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, notamment avec un psychiatre. Finalement, la prise en charge du patient doit être globale pour réduire efficacement les douleurs diffuses."

Quand Google voulait racheter Epic Games pour que Fortnite booste Android et Stadia

Epic Games, et par extension Fortnite, auraient pu tomber dans l'escarcelle de Google il y a quelques années.

Décidément, les procès sont des mines d'informations intarissables sur les coulisses de l'industrie du jeu vidéo. Après l'affaire Microsoft contre la FTC pour le rachat d'Activision Blizzard King, c'est désormais celui opposant Epic Games à Google qui nous abreuve en indiscrétions.



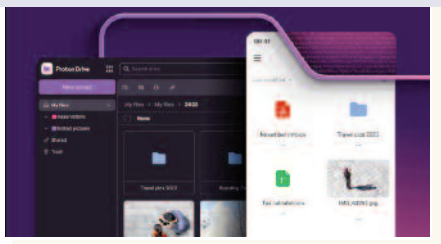
Un financement de deux milliards de dollars

The Verge suit de très près ce dossier pour ne pas en perdre une miette. Nous avons déjà appris qu'Epic Games a reçu une offre de 147 millions de dollars en 2018 pour lancer Fortnite sur le Play Store. Il nous est aussi parvenu qu'un accord secret a été conclu entre Spotify et Google pour réduire drastiquement la commission appliquée au service de streaming musical sur le Play Store.
Nouvelle révélation de taille, Google a envisagé, encore en 2018, de racheter Epic Games.
Plusieurs solutions avaient alors été étudiées par le géant américain pour parvenir à ses fins, le but étant à chaque fois d'acquérir environ 20 % des parts d'Epic Games, pour un budget de deux milliards de dollars.
Les deux scénarios les plus plébiscités par Google à l'époque étaient un partenariat avec Tencent pour prendre à deux le contrôle total d'Epic Games, ou bien le rachat de parts de Tencent pour une première entrée au capital de la société.

Fortnite, un levier pour tout un écosystème

Les bénéfices identifiés par Google étaient nombreux. Pulvérisant tous les records, Fortnite aurait été le fer de lance de la plateforme de cloud gaming Stadia, dont le modèle économique bancal a forcé son abandon début 2023. Google y voyait aussi un avantage pour Android sur iOS. Fortnite était aussi perçu comme un moteur de croissance pour YouTube, où les vidéos de gameplay cartonnaient à ce moment.
Et ce n'est pas tout, puisque Google voyait aussi d'un bon œil la possibilité de faire basculer Epic Games de fournisseur de serveurs.
Google aurait ainsi récupéré un juteux contrat, tout en privant Amazon, l'un de ses principaux concurrents sur le cloud avec AWS, de celui-ci.
Enfin, Google montrait un intérêt particulier pour l'Unreal Engine. Posséder l'un des moteurs de jeu les plus populaires et complets du marché aurait été un atout alors que la firme montrait aussi de fortes ambitions sur le développement de jeux vidéo, notamment xclusifs à Stadia.

Après iOS, Android et Windows, Proton Drive débarque enfin sur macOS



APRÈS la version Windows lancée cet été, Proton Drive déboule aujourd'hui du côté de macOS.
Déjà disponible sur iOS et Android, le service de stockage cloud chiffré « made in Proton » est arrivé en version Windows cet été, et permet désormais aux utilisateurs Apple de bénéficier à leur tour d'un accès sécurisé et chiffré à leur stockage cloud Proton Drive, directement depuis leurs appareils sous macOS.
Proton Drive aussi en version macOS
Sans grande surprise, Proton Drive pour macOS reprend la formule déjà étrennée sur les autres supports, et vise donc à permettre aux utilisateurs de synchroniser leurs données entre leur appareil et un compte Proton Drive, le tout bien sûr, avec la confidentialité et de la sécurité inhérentes aux produits du groupe suisse. Évidemment, toutes les modifications apportées aux fichiers sur Proton Drive seront automatiquement répercutées sur l'ensemble des autres appareils sur lesquels Proton Drive est installé. À cela s'ajoute la gestion hors ligne des fichiers, ainsi qu'un stockage chiffré, peu importe d'ailleurs que l'on opte pour la version gratuite ou payante du service.

Chiffrement de bout en bout et sécurité assurée

« Le lancement de Proton Drive pour macOS, démontre notre volonté de vouloir fournir un stockage cloud sécurisé et privé accessible à tous, sur toutes les principales plateformes. Il ne s'agit pas simplement d'une extension de notre gamme de produits, cela reflète l'engagement inébranlable de Proton à transformer la façon dont les utilisateurs gèrent et protègent leur vie numérique », explique Anant Vijay Singh, Chef de produit Proton Drive.
Comme toujours, Proton assure sécuriser également les métadonnées des fichiers (nom de fichiers et de dossiers, date de création, vignettes…), sans compter la protection par mot de passe et le partage de liens éphémères pour accéder aux fichiers souhaités.
Rappelons que Proton Drive est proposé au travers de diverses formules, à commencer par une offre gratuite, permettant de profiter d'un espace de stockage de 1 Go. On peut également souscrire à des offres de 200 Go, 500 Go ou encore 3 To, les deux dernières ouvrant également l'accès aux autres services de la marque, à savoir Mail, Calendar, VPN…

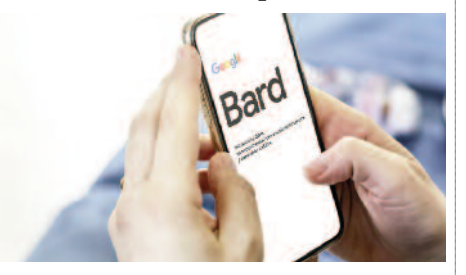
Stockage en ligne gratuit, quel est le meilleur ?



Avez-vous déjà été confrontés à la perte de documents importants en raison d'une mauvaise manipulation ou d'une panne internet ? Avez-vous déjà supprimé des photos pour libérer de l'espace sur votre smartphone ? Heureusement, il existe une solution pour éviter tous ces problèmes et dilemmes : le stockage cloud.
Le meilleur stockage en ligne
en novembre 2023 :
pCloud
kDrive
NordLocker, Icedrive, Internxt
Google Drive
OneDrive
Dropbox
MEGA
iCloud
Box, Proton Drive.

En plus du simple stockage de documents, les services de stockage en ligne proposent de nombreuses fonctionnalités supplémentaires. La plupart d'entre eux permettent de partager des fichiers de manière assez simple, à l'aide d'un lien. Ce qui évite de devoir passer par un autre service si l'on a de nombreux documents à envoyer. Généralement, ils sont également présents sur toutes les plateformes populaires. Ainsi, il est aisé de retrouver tous ses documents importants sur son smartphone ou à partir d'un navigateur web sur un PC qui ne nous appartient pas, ce qui les rend plus faciles à utiliser qu'une clé USB ou un disque dur externe.

Intelligence artificielle : Google a formé Bard pour regarder des vidéos YouTube à votre place



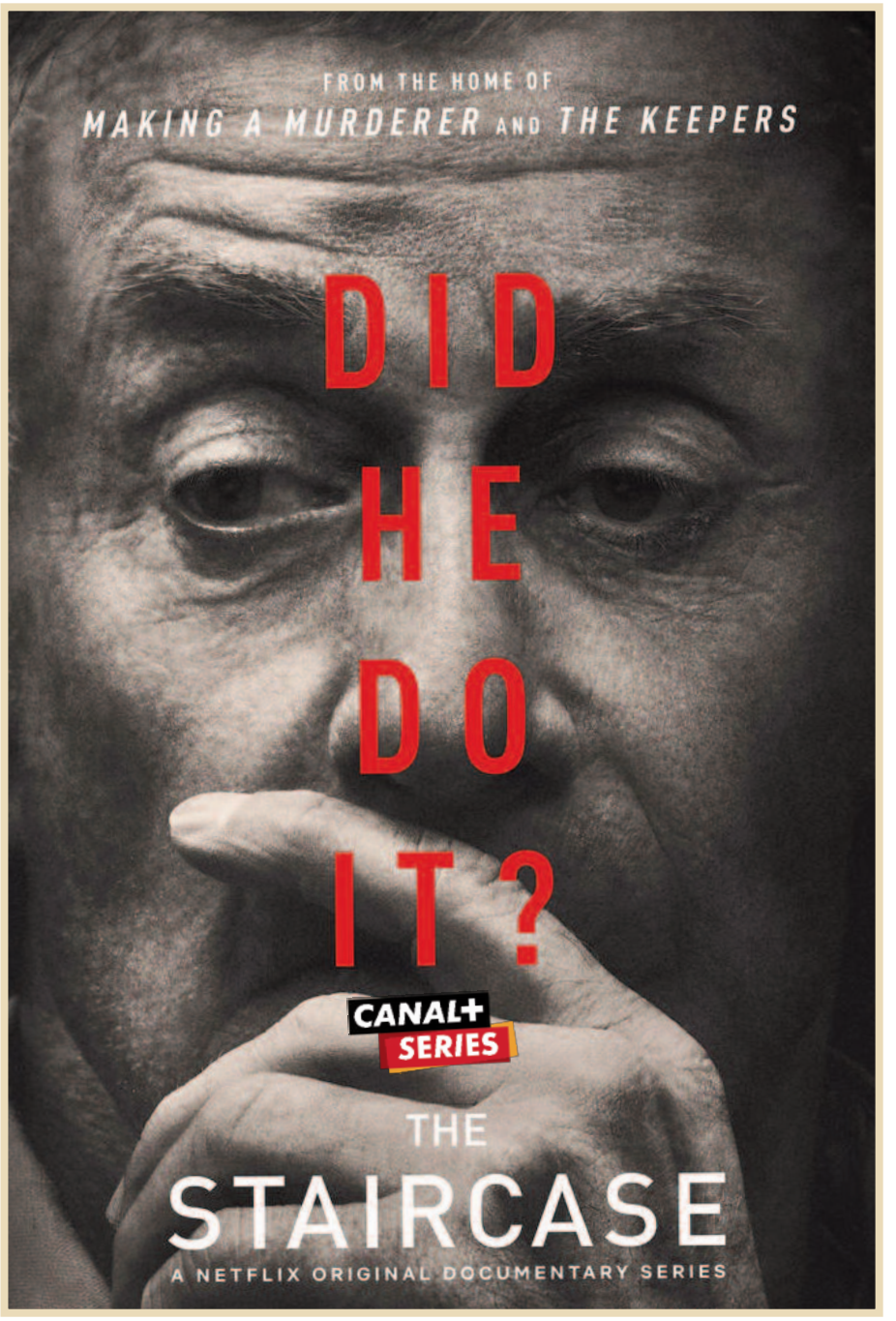
PAS LE TEMPS ou l'envie de regarder une vidéo YouTube, mais tout de même intéressé par son contenu ? Pas de problème, Google Bard la « regarde » à votre place.
Encore dans l'ombre de ChatGPT, Google Bard continue de progresser à son rythme, améliorant notamment ses interactions avec les autres services de Google. Le chatbot a récemment reçu une mise à jour bouleversant ses capacités à analyser une vidéo YouTube.
Bard « comprend » les vidéos YouTube
Si Bard pouvait déjà résumer le propos d'une vidéo YouTube, il est désormais possible de lui poser une question précise. L'IA analyse alors le contenu de la vidéo pour chercher la réponse et la présenter à l'utilisateur sous la forme de texte. Il s'agit d'un gain de temps colossal si vous cherchez une information spécifique. Vous n'avez plus besoin de naviguer à l'aveugle dans la vidéo en quête du moment précis recherché, Bard vous mâche le travail.
Par exemple, si vous recherchez des vidéos sur la façon de préparer un gâteau à l'huile d'olive, vous pouvez demander à Bard de vous suggérer des vidéos de recette, ce qui était déjà possible. Mais désormais, vous pouvez également lui demander combien d'œufs sont nécessaires pour la recette de la première vidéo suggérée, évitant d'avoir à la visionner soi-même.







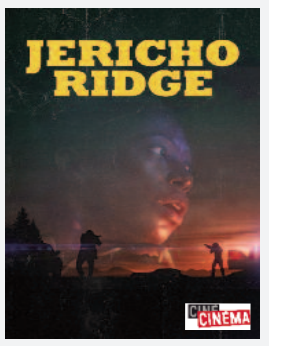




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Téléréalité France,2024 — TF1
Star Academy

21h00 Série policière France ,2024 — France 2
Flair de famille

20h55 Série policière Etats-Unis, 2021 — M6
The Rookie : le flic de Los Angeles

20h55 Rugby : Top 14 — CANAL+
Toulouse / Bayonne

20h55 Série humoristique — W9
France - 2024
La petite histoire de France

21h00 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2010
Piranha

21h05 Téléfilm d'animation — 6ter
Etats-Unis - 1998
Pocahontas 2 : un nouveau monde

20h50 Film d'aventures Etats-Unis, 2005 — CINE+ PREMIER
Le nouveau monde

21h20 Série policière- 2018 — C8
Les enquêtes de Vera

20h50 Film d'action ,2023 — CINE+ CINEMA
Jericho Ridge

20h55 Film pour la jeunesse — CINE+ FAMIZ
Etats-Unis - 2018
Pierre Lapin

21h00 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1974
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France ,2023
Saison 1 Épisode 9

D'argent et de sang

A Manille, en 2010, Attias, Fitoussi et leurs amis font la fête avec l'argent de la fraude. Simon est mis sous pression par la commission d'enquête ministérielle car l'enquête demeure au point mort. Dans les milieux politiques, la réputation de redoutable homme d'affaires de Jérôme Attias prend de l'ampleur. Julia lui présente deux mafieux, Nino et Michele qui désirent s'associer avec lui. De son côté, Annabelle retrouvé inconsciente par son père.

22h00

Justice France ,2004
Saison 1 Épisode 1/2/3

Soupçons (The Staircase)

En décembre 2001 à Durham, en Caroline du Nord, l'écrivain et éditorialiste Michael Peterson, appelle les urgences depuis son domicile pour signaler que Kathleen son épouse est inconsciente après avoir gravement chuté dans les escaliers de leur maison. Rapidement, les enquêteurs accusent l'écrivain du meurtre de sa femme.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:54	12:43	15:34	17:56	19:22
CONSTANTINE	05:58	12:47	15:39	18:01	19:27
ALGER	06:12	13:02	15:54	18:16	19:41
OUARGLA	06:01	12:52	15:52	18:14	19:35
CHLEF	06:19	13:08	16:01	18:23	19:48
MOSTAGANEM	06:24	13:13	16:06	18:28	19:53
ORAN	06:27	13:16	16:10	18:32	19:56

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7807 — SAMEDI 3 FÉVRIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	11°
Oran	16°	8°
Constantine	15°	4°
Ouargla	17°	5°

TÉLÉPHÉRIQUE DE CONSTANTINE

Les télécabines survoleront les gorges du Rhumel en mars

Bonne nouvelle pour les habitants de la périphérie nord de la ville de Constantine. Le téléphérique devrait reprendre service avant la fin du mois de mars, a annoncé le wali de Constantine lors de la supervision des essais techniques effectués mercredi au niveau de la station matrice, sur le terrain connu sous le nom de Tannoudji, dans la cité Emir Abdelkader (Faubourg Lamy).



Reprise imminente.

Le téléphérique, moyen de transport découvert en 2008 par les habitants de plusieurs quartiers du secteur nord de la cité antique, sera donc opérationnel à la fin du premier trimestre. Les autorités de la wilaya ont assisté aux opérations préliminaires de mise en marche en présence du représentant de l'entreprise de transport algérien par câble (Etac), chargée de la réhabilitation et de la rénovation de cet important ouvrage mis en service pour la première fois en juin 2008 et sitôt adopté par les habitants des quartiers Emir Abdelkader, Ziadia et Djebel el Ouehch, notamment. Ces derniers étaient auparavant obligés de faire un grand détour via des carrefours souvent encombrés pour se rendre au centre-ville.

Les télécabines ont également contribué à alléger la circulation routière, notamment au niveau des principaux ponts, Bab el Kantara, Sidi M'cid et Sidi Rached.

L'ouvrage rénové est désormais composé de 48 cabines de dix places chacune, contre 33 cabines de seize places auparavant, permettant de transporter près de 2000 voyageurs par heure. Le trajet, soit un peu plus de 1500 m sera effectué en moins de sept minutes.

Le téléphérique relie dans son premier tronçon la rue Tatèche en plein centre-ville au CHU Benbadis sur une distance de 425 mètres et le second du parking du CHU aux hauteurs du quartier Emir Abdelkader au niveau de Tannoudji, sur une distance de 1091 mètres. À noter qu'entre 2008 et 2012, près de 12 millions de personnes ont emprunté ce moyen de transport avant une première mise à l'arrêt pour un contrôle technique qui aura duré une année. De 2013 à 2017, plus de huit millions de personnes ont été transportées par les télécabines avant leur mise à l'arrêt définitive en 2018 pour une rénovation en profondeur, butant sur la disette financière. Durant la crise sanitaire, le projet a été mis en suspens avant d'être ressuscité par l'actuel wali Abdelkhalek Sayouda, qui, avant de prendre les rênes de l'exécutif de la capitale de l'Est en septembre 2022, occupait le poste de secrétaire générale de la wilaya, et était donc bien au fait des soucis des habitants de la ville. Les travaux auront duré à peine une année.

Amine B.

VOLS DE CUIVRE ET AGRESSIONS SUR LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES À BÉJAÏA

La Sonelgaz tire la sonnette d'alarme

LE PHÉNOMÈNE de vol et d'agressions sur les ouvrages et les réseaux d'électricité et de gaz est devenu monnaie courante à Béjaïa. Il a pris une étendue telle que la direction de distribution de la Sonelgaz de Béjaïa affirme avoir recensé 29 actes de vols de câbles de cuivre en 2023.

«Ces actes ont pris des proportions alarmantes», a fait observer la cellule de communication de la Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse. Selon la même source «les ouvrages de distribution de l'électricité et du gaz ne cessent de subir des agressions, en plus des constructions illicites réalisées à proximité ou carrément sur les ouvrages et les réseaux de gaz et d'électricité». Un autre phénomène a fait son apparition ces dernières années et commence à prendre aussi de l'ampleur. Il s'agit du vol de câbles électriques et des conduites gaz en cuivre. En 2023, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa a relevé 17 actes de vols soit plus de 7 km de câbles en cuivre dérobés à travers le territoire de la wilaya de Béjaïa. Une situation qui a induit des pertes à l'entreprise et porte préjudice aux installations et par ricochet aux clients. En plus des vols qui ont ciblé à la fois les câbles sous terrains et aériens constituant les réseaux de basse tension, la Sonelgaz a enregistré 12 actes de vols soit, plus de 2 KM de conduite gaz en cuivre volés notamment, au niveau des colonnes montantes. L'entreprise est contrainte après chaque vol de cuivre ou agression d'ouvrage de procéder à des réparations et le coût de ces opérations est très élevé. «Le coût de la réparation des réseaux de cuivre volés s'élève à plus de 5 millions de dinars en 2023», a précisé la même source. «Ces actes de malfaisance génèrent non seulement une lourde incidence financière à l'entreprise mais, porte, principalement, un sérieux préjudice à la qualité et la continuité de service», fait remarquer la même source. Plusieurs clients sont pénalisés et privés d'énergie électrique et gazière en raison de ces actes tout le long de la durée de la réparation des ouvrages. Il y a aussi l'aspect sécuritaire qui est touché par ces actes de malveillance. Lesquels mettent en danger la vie des auteurs de ces actes et celle des citoyens de manière générale.

Selon la Sonelgaz, «il s'agit souvent de risques mortels en l'occurrence, l'électrocution, les explosions causés par les fuites de gaz et les chutes de tension», entre autres. «Et après constat de chaque acte de vol sur les divers réseaux une plainte est déposée auprès des services compétents», précise la même source, estimant, ensuite, que «ces actes interviennent souvent en période nocturne et à l'abri des regards».

N. Bensalem



JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Une célébration autour du lac suspendu Dhaya

LE LAC suspendu Dhaya situé sur les cimes de la montagne Tamesguida, devenu le principal point de ralliement des randonneurs, des amateurs de la nature et des associations activant dans le domaine de l'environnement, a été choisi par l'Algérie pour accueillir les activités marquant la Journée mondiale des zones humides 2024. Célébrée sous le slogan «Les zones humides, sources de bien-être humain», la journée a donné lieu à une sortie-découverte au profit des écoliers. Une journée organisée conjointement par les services des conservations des forêts de Médéa, les conservations des forêts des wilayas de Blida et de Tipasa et la direction de l'environnement de la wilaya de Tipasa,

Cadre naturel idéal, le site du lac suspendu de Tamesguida a offert aux agents forestiers les éléments naturels pour expliquer aux visiteurs le rôle et l'importance des zones humides dans l'équilibre écologique et la préservation de la biodiversité, les espèces d'animaux qui y vivent et les plantes qui peuplent les alentours de la zone du lac.

Situé à 1200 mètres d'altitude, le lac Dhaya est considéré comme une zone humide recelant une richesse naturelle variée pour le lieu où vivent des oiseaux migrateurs venant d'Europe pour passer l'hiver. Il est également une destination touristique et récréative pour qu'il soit protégé des risques de pollution et de dégradation.

Connaissant une fréquentation des familles, des amateurs de la nature, des randonneurs et des sportifs, le lac est un lieu de villégiature où les gens viennent se détendre, respirer l'air pur pour que chacun mette du sien afin d'éviter les comportements inciviques de certains citoyens et pique-niqueurs qui abandonnent leurs détritus sur place.

Outre la plantation symbolique de quelques cèdres de l'Atlantique, la célébration de la journée mondiale des zones humides a donné lieu à une cérémonie au cours de laquelle les représentants des conservations des forêts ont été honorés pour les efforts déployés pour protéger la zone humide et touristique de Dhaya qui fait partie du périmètre du parc national de Chréa.

Nabil B.